

Guide des stages

Teacher Education - 2023-2024



Faculté d'éducation

613-562-5804 | educprog@uOttawa.ca
education.uOttawa.ca

Table des matières

Introduction et vue d'ensemble	3
Coordonnées de la Faculté d'éducation	4
<i>Teacher Education</i> - Calendrier 2023-2024	4
Cadre conceptuel : La préparation à l'enseignement en tant que développement de « communautés d'enquête »	5
Résultats d'apprentissage du programme de <i>Teacher Education</i>	6
Modèle d'enquête sur l'enseignement et l'apprentissage collaboratifs : Valeur de l'expérience pratique	8
Modèle d'enquête sur l'enseignement et l'apprentissage collaboratifs	9
Processus d'enseignement collaboratif : Rôles et responsabilités	10
Processus de placement.	10
Rôles et responsabilités	11
Enseignants associés	11
Mentorat et collaboration	12
Rémunération	13
Candidats à l'enseignement	13
Vérification pour le secteur vulnérable (VSV)	14
Formation sur le lieu de travail.	14
Absences	14
Activités périscolaires	15
Heures d'arrivée et de départ	15
Enseignement par des suppléants non qualifiés	15
Directeurs d'école et enseignants associés	16
Professeur conseiller de la Faculté	16
Attentes en matière d'observation en stage	16
En quoi consiste l'observation en stage?	17
À quoi s'attendre au début de l'observation en stage pour les candidats à l'enseignement en première année?.	17
Attentes en matière de stage	17
Calendrier du stage de la première année	18
Calendrier du stage de la deuxième année	19
Évaluation	20
Liste de contrôle pour l'évaluation	21
Mesures à prendre si le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés	23
Stages de rattrapage	24
Retrait du stage : éthique professionnelle	25
Normes professionnelles	25
Annexe 1 : grille d'évaluation des stages	29
Annexe 2 : résumé du guide d'accréditation de l'OEEQ	34
Annexe 3 : descriptions des cours	46

Introduction et vue d'ensemble

Bienvenue au programme de *Teacher Education* de l'Université d'Ottawa. Le présent guide est conçu pour donner aux candidats à l'enseignement, aux enseignants associés, au professeur conseiller de la Faculté et aux partenaires des écoles un aperçu de l'expérience de stage dans notre programme. Nous reconnaissons que notre programme est en constante évolution et nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions tout au long de l'année. Nous sommes déterminés à créer un programme de préparation à l'enseignement qui reflète le meilleur de l'enseignement et de l'apprentissage. Nous ne pourrions certainement pas y parvenir sans l'engagement, l'expertise et la compréhension que vous apportez dans l'encadrement de nos candidats à l'enseignement. La force de ce partenariat se reflète dans la vidéo sur la valeur des enseignants associés sur le site Web de notre Faculté¹.

Nous considérons le stage comme un processus de développement et de collaboration entre le candidat à l'enseignement, l'enseignant associé, le professeur conseiller de la Faculté et les partenaires de l'école d'accueil. Nos stages reflètent un lien clair et cohérent entre la théorie et la pratique.

Les dates pour les **candidats à l'enseignement de la première année** sont les suivantes :

- 15 et 22 novembre 2023 (un jour par semaine, le mercredi) ;
- 27 novembre au 22 décembre 2023 (bloc de 4 semaines) ;
- 10 janvier au 20 mars 2024 (un jour par semaine, le mercredi) ; et
- 25 mars au 25 avril 2024 (bloc de 5 semaines)

Les dates pour les **candidats à l'enseignement de la deuxième année** sont les suivantes :

- 1^{er} au 8 septembre 2023 (préparation et bloc d'une semaine) ;
- 13 septembre au 22 novembre 2023 (un jour par semaine, le mercredi) ;
- 27 novembre au 22 décembre 2023 (bloc de 4 semaines) ; et
- 8 janvier au 2 février 2024 (bloc de 4 semaines)

Les dates pour un petit groupe de stages de printemps exceptionnels sont les suivantes :

- 29 avril au 28 juin 2024 (bloc de 8 semaines)

Le programme *Teacher Education* s'engage à former des professionnels qui réfléchissent de manière critique et qui développent une attitude axée sur la recherche, cela en :

- créant et promouvant des communautés de recherche et en y participant ;
- montrant un engagement en faveur de l'apprentissage, de l'engagement et de la réussite des étudiants
- développant et améliorant continuellement leurs connaissances professionnelles ainsi que leur connaissance de soi en tant qu'éducateurs.
- développant et améliorant continuellement leur pratique professionnelle par le biais de cycles de recherche
- faisant preuve d'engagement envers l'apprentissage professionnel continu et en assurant un leadership au sein de la communauté.

1 www.education.uOttawa.ca/en/programs/undergraduate-studies/teacher-education/practicum-information

Coordonnées de la Faculté d'éducation

Bureau du directeur

LMX 332

Téléphone : 613-562-5800,
poste 4068teached@uOttawa.ca

Directeur

David Trumpower

Directrice adjointe

Tracy Crowe

Assistant(e) administratif(ve)

Paige Coulombe

Questions ou préoccupations

Veuillez contacter le bureau
du directeur. Une série de
réunions publiques sera
organisée.

Bureau des stages

LMX 140

Téléphone : 613-562-5800,
poste 4299practica@uOttawa.ca

Spécialiste des stages

Ellis Hayman

Coordonnatrice des stages

Sharon Selway

Bureau des études de premier cycle

LMX 143

Téléphone : (613) 562-5804

Sans frais : 1-800-860-8577

L'équipe du Bureau des études
de premier cycle est là pour
vous aider à progresser dans
vos études. Nous sommes à
cœur de vous offrir le meilleur
service possible afin de
répondre à vos questions etde vous aider à tirer le meilleur
parti de votre expérience
universitaire.

Joignez-nous sur les médias sociaux

Posez des questions, voyez ce
qui se passe pendant l'année
scolaire et interagissez avec les
étudiants et les professeurs.
 uOttawaEducation

 uOttawaEdu

 uOttawaEducation

 uOttawaEdu

Teacher Education - Calendrier 2023-2024

Automne 2023

Semaine	Dates	Première année	Deuxième année
	1 ^{er} septembre		Stage (à partir du 1 ^{er} septembre 2023)
1	5 au 8 septembre	Orientation - 5 et 6 septembre	Stage
2	11 au 15 septembre	Semaine 1	Semaine 1 (mercredi - stage)
3	18 au 22 septembre	Semaine 2	Semaine 2 (mercredi - stage)
4	25 au 29 septembre	Semaine 3	Semaine 3 (mercredi - stage)
5	2 au 6 octobre	Semaine 4	Semaine 4 (mercredi - stage)
6	9 octobre	Jour férié	
	10 au 13 octobre	Semaine 5	Semaine 5 (mercredi - stage)
7	16 au 20 octobre	Semaine 6	Semaine 6 (mercredi - stage)
	23 au 27 octobre	Semaine de lecture	
8	30 octobre au 3 novembre	Semaine 7	Semaine 7 (mercredi - stage)
9	6 au 10 novembre	Semaine 8	Semaine 8 (mercredi - stage)
10	13 au 17 novembre	Semaine 9 (mercredi - stage)	Semaine 9 (mercredi - stage)
11	20 au 24 novembre	Semaine 10 (mercredi - stage)	Semaine 10 (mercredi - stage)
12	27 novembre au 1 ^{er} décembre	Stage	Stage
13	4 au 8 décembre	Stage	Stage
14	11 au 15 décembre	Stage	Stage
15	18 au 22 décembre	Stage	Stage
	24 décembre au 7 janvier 2024	Vacances d'hiver	

Hiver 2024

Semaine	Dates	Première année	Deuxième année
1	8 au 12 janvier	Semaine 1 (mercredi - stage)	Stage
2	16 au 20 janvier	Semaine 2 (mercredi - stage)	Stage
3	22 au 26 janvier	Semaine 3 (mercredi - stage)	Stage
4	29 janvier au 2 février	Semaine 4 (mercredi - stage)	Stage
5	5 au 9 février	Semaine 5 (mercredi - stage)	SEMAINE DE CONGÉ
6	12 au 16 février	Semaine 6 (mercredi - stage)	Semaine 1
7	19 février	Jour férié	
	20 au 23 février	Semaine 7 (mercredi - stage)	Semaine 2
9	26 février au 1er mars	Semaine 8 (mercredi - stage)	Semaine 3
10	4 au 8 mars	Semaine 9 (mercredi - stage)	Semaine 4
	11 au 15 mars	Vacances de mars	
11	18 au 22 mars	Semaine 10 (mercredi - stage)	Semaine 5
12	25 au 28 mars	Stage	Semaine 6
	29 mars	Jour férié	
	1 ^{er} avril	Jour férié	
13	2 au 5 avril	Stage	Semaine 7
14	8 au 12 avril	Stage	Semaine 8
15	15 au 19 avril	Stage	Semaine 9
16	22 au 26 avril	Stage 26 avril - Orientation de la deuxième année	Semaine 10

Stage de reprise (mai/juin 2024)

Cadre conceptuel : La préparation à l'enseignement en tant que développement de « communautés d'enquête »

Nous utilisons le terme « communautés » pour représenter les multiples communautés dans lesquelles les candidats à l'enseignement et les membres du corps professoral s'engagent au cours de la préparation des nouveaux enseignants. Il s'agit notamment, mais pas exclusivement, des communautés suivantes :

- Classes du B.Ed.
- Classes de stage
- Communautés scolaires
- Communautés mondiales
- Communautés de recherche
- Communautés d'apprentissage par le service
- Communautés virtuelles

L'accent mis sur les communautés est fondé sur les travaux relatifs à l'apprentissage contextuel et aux communautés de pratique, qui suggèrent que la pratique sociale est la source principale et génératrice d'apprentissage (*Lave et Wenger, 1991 ; Wenger, 1998*). Les possibilités de dialogue et d'engagement dans un travail collaboratif significatif et durable sont reconnues comme des moyens d'encourager la recherche sur la pratique en classe des enseignants et

de soutenir la mise en œuvre de nouvelles idées (Cochran-Smith et Lytle, 2009 ; Fullan, 2001 ; Hargreaves, 2009). Les membres du corps enseignant, débutants ou expérimentés, tirent un soutien, une motivation et une orientation du travail collaboratif et de la discussion lorsqu'ils sont aux prises avec de nouvelles idées, pratiques et compréhensions qui émergent de la recherche, des politiques, de la pratique en classe ou de lectures.

L'accent mis sur les communautés n'est pas nouveau dans notre réflexion sur la préparation des enseignants à l'Université d'Ottawa, mais il permet plutôt d'articuler et de mettre l'accent sur une partie du travail qui se fait déjà au sein de notre Faculté d'éducation. Bien que nous reconnaissons que toutes les classes du B.Éd. peuvent être considérées comme des communautés fortes et que les candidats à l'enseignement s'intègrent dans des communautés scolaires et de classe, certaines initiatives particulières étendent cette notion de communauté. Par exemple, certains professeurs ont établi des liens avec des classes d'école et emmènent leurs étudiants en formation d'enseignants dans ces classes pour les observer, les aider et ensuite, par le biais de discussions, relier l'expérience de la classe d'école aux discussions plus théoriques qu'ils ont dans leurs propres cours. D'autres professeurs envoient leurs étudiants dans la communauté pour qu'ils rendent service à diverses communautés éducatives et discutent de ces expériences dans leurs cours de préparation des enseignants dans le but de relier la théorie et la recherche à ces expériences. Par conséquent, la notion de communauté n'inclut pas seulement les cours et les salles de classe au sein du programme de formation des enseignants, mais s'étend également aux communautés au-delà du programme, ce qui contribue à fournir des forums de recherche et d'apprentissage.

Nous utilisons le mot « enquête » pour refléter notre vision des membres du corps enseignant en tant qu'« enseignants » et « apprenants » qui s'engagent à examiner ce que signifie enseigner et ce que signifie apprendre. Dans certaines cultures, enseignant et apprenant ne sont pas des mots séparés, ce qui représenterait mieux l'idée que les enseignants et les apprenants jouent ces deux rôles. Par exemple, en maori, le mot « ako » est utilisé pour signifier apprendre, étudier, instruire, enseigner et conseiller.

Nous ne considérons pas que le rôle de la Faculté d'éducation est de former des enseignants comme des techniciens qui se contenteront de mettre en œuvre les programmes d'études, les techniques d'enseignement et la politique prescrite. Nous considérons plutôt que notre rôle consiste à soutenir les enseignants débutants lorsqu'ils entrent en contact à la littérature pertinente, à la pensée actuelle, aux programmes d'études, aux politiques éducatives, ainsi qu'aux actions et à la pensée des enseignants lorsqu'ils s'interrogent sur leurs propres opinions et pratiques. Ainsi, tout en développant les compétences et les connaissances des enseignants débutants, nous leur offrons également des opportunités et des expériences leur permettant de développer une attitude de recherche (Cochran-Smith & Lytle, 2009). Par conséquent, au sein des différentes communautés, les candidats à l'enseignement sont encouragés à examiner de manière critique et à s'interroger sur les points suivants :

- Pratique en classe (en général, la leur et celle de ceux qu'ils observent dans le cadre du programme)
- Apprentissage et compréhension des élèves
- Programmes d'études et initiatives de l'Ontario
- Compréhension de domaines spécifiques
- Ce que signifie créer et participer à des communautés d'apprentissage
- Perspectives sur la scolarité
- Questions d'équité et de diversité

Nous considérons le programme *Teacher Education* comme une occasion pour les enseignants débutants de s'engager dans un cycle dynamique et itératif de recherche au sein de diverses communautés. C'est au sein de ces communautés que nos candidats à l'enseignement sont exposés à des idées concernant l'enseignement et l'apprentissage, qu'ils discutent de ces idées et qu'ils ont l'occasion de mettre à l'essai leurs connaissances et leurs pratiques professionnelles dans divers contextes.

Résultats d'apprentissage du programme de *Teacher Education*

Le programme *Teacher Education* s'engage à préparer des enseignants au sein de communautés de recherche par les moyens suivants :

1) Créer et promouvoir des communautés de recherche et y participer

Les diplômés du programme :

- participent à des communautés de recherche ;
- démontrent un engagement à l'égard de l'apprentissage personnel et professionnel afin d'éclairer leur propre pratique ;
- reconnaissent que l'apprentissage professionnel se fait de différentes manières et dans différents contextes ;
- participent à des communautés d'apprentissage locales et élargies et/ou à des communautés de recherche et de pratique
- créent des communautés de recherche ;
- créent des communautés d'apprentissage collaboratives et respectueuses dans leurs propres situations d'enseignement ;
- travaillent en collaboration avec les collègues, les familles et les membres de la communauté pour répondre aux besoins des élèves ;
- reconnaissent le rôle de l'enseignant en tant que chercheur et adoptent une attitude axée sur la recherche ;
- font la promotion des communautés de recherche ;
- reconnaissent les valeurs et les rôles des différents contextes et communautés du milieu de l'éducation ;
- démontrent un sens de la responsabilité envers la communauté, au niveau tant local que mondial ;
- reconnaissent les différentes perspectives entourant les objectifs de la scolarisation ;
- font preuve d'attention, d'intégrité et de respect, conformément aux normes éthiques de pratique de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OEEQ¹), cela dans tous les aspects de leur travail.

2) Engagement envers les étudiants et leur apprentissage

Les diplômés du programme :

- reconnaissent et respectent le caractère unique de chaque élève et offrent à tous les élèves la possibilité d'apprendre et de démontrer leur apprentissage ;
- démontrent la valeur de la diversité de la société canadienne, par exemple en ce qui concerne la classe socio-économique, l'appartenance ethnique, l'orientation sexuelle, le genre et les capacités, et ils reconnaissent l'influence de ces éléments sur les besoins d'apprentissage des étudiants ;
- favorisent le bien-être des élèves, y compris leur bien-être physique, intellectuel, social et émotionnel.

3) Enquête sur les connaissances professionnelles

Les diplômés du programme :

- démontrent une compréhension des théories et recherches actuelles sur la façon dont les élèves se développent et apprennent ;
- connaissent les pratiques fondées sur la recherche (évaluation et enseignement) qui favorisent l'apprentissage et sont adaptées à un large éventail d'apprenants ;
- démontrent une connaissance des programmes d'études, de la recherche, de la théorie et de la politique en vigueur dans les disciplines pertinentes ;
- comprennent l'importance de l'intégration et de l'alignement du programme, de l'enseignement et de l'évaluation ;

- comprennent l'interaction des théories et des croyances qui influencent les perspectives et les pratiques éducatives;
- identifient les rôles et responsabilités juridiques d'un enseignant en Ontario.

4) Enquête sur la pratique professionnelle

Les diplômés du programme :

- intègrent les divers aspects de leurs connaissances professionnelles dans leur pratique professionnelle;
- démontrent la maîtrise d'un répertoire d'approches d'enseignement et d'évaluation adaptées à la complexité de l'enseignement et de l'apprentissage et aux besoins d'un large éventail d'apprenants;
- tirent parti des théories et recherches actuelles pour éclairer la planification et les décisions pédagogiques;
- intègrent la technologie, les ressources et les outils dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation;
- encouragent l'engagement créatif par rapport à des sujets qui favorisent la pensée critique;
- utilisent une série de stratégies d'évaluation à des fins diverses.

Modèle d'enquête sur l'enseignement et l'apprentissage collaboratifs : Valeur de l'expérience pratique

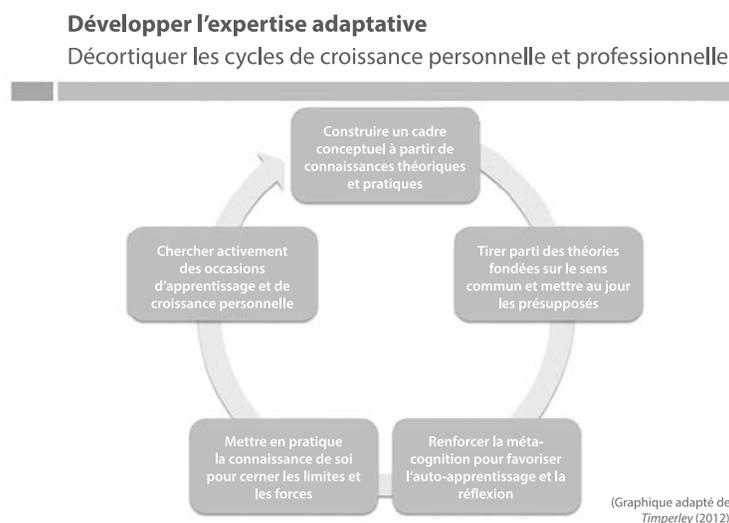
Le programme *Teacher Education* est l'occasion pour les enseignants débutants de s'engager dans un cycle de recherche dynamique et collaboratif au sein de diverses communautés, y compris le milieu scolaire. C'est au sein de ces diverses communautés que nos candidats à l'enseignement sont exposés à des idées concernant l'enseignement et l'apprentissage, qu'ils participent à des discussions sur ces idées et qu'ils ont la possibilité de développer leurs connaissances et leurs pratiques professionnelles. Cette recherche est soutenue par deux cours : PED 3150, *Becoming a Teacher Through Inquiry into Teaching* (Devenir enseignant grâce à l'enquête sur l'enseignement) en première année, et PED 3151, *Enacting Collaborative Inquiry in Professional Practice* (Mettre en œuvre la recherche collaborative dans la pratique professionnelle) en deuxième année.

Le stage est basé sur un modèle d'enquête sur l'enseignement et l'apprentissage collaboratifs qui :

- permet aux candidats à l'enseignement d'apprendre et de se développer en tant qu'enseignants en observant, en participant et en s'engageant dans les réalités quotidiennes de l'enseignement et de l'apprentissage;
- permet aux candidats à l'enseignement de bénéficier de périodes d'observation, de co-planification et d'interaction collaborative en classe dans plusieurs contextes scolaires, que ce soit dans le cycle primaire/junior, junior/intermédiaire ou intermédiaire/supérieur;
- permet aux candidats à l'enseignement d'apprécier et de mieux comprendre la culture de l'école et la communauté professionnelle dans laquelle ils travaillent;
- fournit un contexte dans lequel les candidats à l'enseignement peuvent s'interroger, réfléchir et agir face à l'incertitude lorsqu'ils examinent et articulent leur propre compréhension de l'enseignement et de l'apprentissage, ainsi que leur développement personnel en tant qu'enseignant;
- offre aux candidats à l'enseignement la possibilité de devenir des experts adaptatifs qui placent l'engagement des élèves et les besoins individuels au cœur de leurs pratiques d'enseignement. Cette « habitude d'esprit de recherche » exige des éducateurs qu'ils s'interrogent sur leurs hypothèses sur la scolarité, l'apprentissage et l'enseignement, dans le cadre d'un cycle de recherche visant à mieux répondre aux divers besoins des apprenants dans leurs salles de classe.

Experts adaptatifs : «... sont capables d'extraire et d'organiser les connaissances de manière flexible et de les appliquer à de nouveaux problèmes et ne sont pas limités à l'exécution de routines de pratique établies. Les experts adaptatifs savent quoi faire lorsque les routines connues ne fonctionnent pas et lorsqu'ils doivent élargir la profondeur et le souffle de leur expertise actuelle en intégrant des connaissances issues de différents domaines pour résoudre de nouveaux problèmes qui ne peuvent être résolus par ce qu'ils ont fait précédemment» (Timperley, 2010, p. 6).

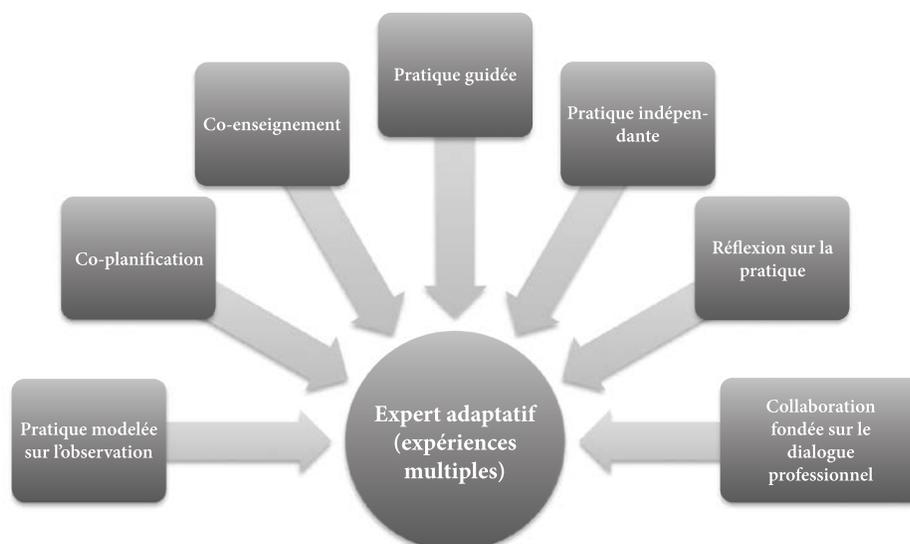
Modèle d'enquête sur l'enseignement et l'apprentissage collaboratifs



Ce modèle de préparation à l'enseignement reconnaît que le cycle d'apprentissage est continu et s'enrichit avec l'expérience.

Les étudiants continueront à développer leurs connaissances et leurs compétences de la même manière au cours des deux années du programme. Les composantes du stage sont similaires aux approches et à la libération progressive utilisées dans les programmes d'alphabétisation équilibrée, où l'on s'attend à ce que l'étudiant développe plus d'indépendance et de compétences au cours du stage.

Compte tenu du marché de l'emploi et du contexte dans lequel nos candidats à l'enseignement se retrouvent une fois diplômés, le stage met l'accent sur la qualité de l'enseignement par rapport à la quantité d'enseignement et sur la nécessité d'une adaptabilité dans la pratique de l'enseignement.



Processus d'enseignement collaboratif : Rôles et responsabilités

Pour des raisons liées à la responsabilité civile, l'étudiant doit être supervisé en tout temps par un membre de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Candidat à l'enseignement :

- Co-planification et co-enseignement avec l'enseignant associé
- Augmentation progressive des responsabilités et de l'indépendance dans le rôle d'enseignant
- Établissement de relations positives avec les élèves et l'école, la communauté, le personnel
- Implication dans la communauté scolaire
- Développement de la conscience de soi en tant qu'enseignant par la réflexion, l'auto-évaluation et la fixation d'objectifs.

Enseignant associé :

- Modélisation appropriée des meilleures pratiques d'enseignement
- Rétroaction constructive et continue
- Libération progressive des responsabilités d'enseignement
- Mentorat professionnel
- Aide aux candidats à l'enseignement pour s'orienter dans le programme scolaire, dans les initiatives de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et dans le contexte de l'école.

Professeur conseiller de la Faculté :

- Liaison entre la Faculté d'éducation, le candidat à l'enseignement et l'enseignant associé.
- Soutien à l'enseignant associé et à l'étudiant en préparation lors des stages pratiques
- Rétroaction au candidat à l'enseignement par le biais de visites et d'observations à l'école
- Établissement de bases professionnelles et éthiques pour la pratique de l'enseignement
- Soutien au développement d'une pratique réflexive et d'habitudes d'enseignement efficaces

Partenaires scolaires :

- Établissement de liens entre les candidats à l'enseignement et les différents acteurs du milieu scolaire
- Soutien aux candidats à l'enseignement dans l'apprentissage basé sur la recherche par le biais du mentorat et de la modélisation de l'apprentissage professionnel.

Processus de placement

Le bureau des stages organise tous les placements en stage en fonction d'une série de facteurs complexes. Le processus de placement est effectué avec soin par le bureau des stages, en tenant compte des processus et procédures préalablement convenus avec le conseil scolaire local et les partenaires éducatifs, ainsi que des règles et règlements de l'Université. Les candidats à l'enseignement ne peuvent pas organiser leur propre stage.

- Les candidats à l'enseignement doivent organiser leur propre transport pour se rendre au stage et en revenir. Bien que les préférences des candidats à l'enseignement soient prises en compte, elles ne constituent pas des choix. Les candidats à l'enseignement peuvent être placés dans une école située jusqu'à 90 minutes en transport public du code postal fourni.
- Les candidats à l'enseignement ne seront pas placés dans une école où un membre de leur famille fait partie du personnel ou dans une école où ils ont des enfants qui fréquentent l'école. Les étudiants doivent informer le bureau des stages à l'avance s'il y a une école où ils ont de la famille. Les candidats à l'enseignement devraient

faire l'expérience de milieux différents de ceux dans lesquels ils ont travaillé ou fait du bénévolat. Ils doivent informer le bureau des stages à l'avance des écoles où ils ont travaillé ou fait du bénévolat. Les candidats à l'enseignement sont placés dans des écoles différentes pour les stages de la première et de la deuxième année.

- Afin d'offrir une certaine flexibilité aux écoles et de modéliser les pratiques de collaboration, les stages peuvent être répartis entre deux ou plusieurs enseignants associés. À la demande de l'enseignant associé, deux candidats à l'enseignement peuvent être affectés à un enseignant associé.
- Les enseignants associés peuvent donner l'occasion aux candidats à l'enseignement d'observer des classes d'autres collègues et éventuellement d'y enseigner. Bien que ces collègues puissent contribuer au processus d'évaluation, la responsabilité de déterminer l'évaluation formelle du ou des candidats à l'enseignement incombe au(x) enseignant(s) associé(s) avec qui les candidats à l'enseignement ont été jumelés.
- Le professeur conseiller observera le candidat à l'enseignement et fournira des commentaires à l'enseignant associé et au candidat à l'enseignement.
- Pour toute question ou préoccupation, contacter le bureau des stages à l'adresse practica@uOttawa.ca.

Des changements dans les effectifs, le personnel, l'administration et la répartition des classes peuvent intervenir avant ou pendant l'année scolaire. En conséquence, les stages peuvent être modifiés. C'est pourquoi la Faculté d'éducation demande à toutes les personnes concernées d'être patientes et de faire preuve d'étiquette professionnelle dans le cadre de ce processus de placement.

L'admissibilité d'un candidat à l'enseignement à entreprendre un stage nécessite l'approbation du directeur de la préparation à l'enseignement. L'approbation sera basée sur les éléments suivants :

- L'équipe de *Teacher Education* se réunira avant chaque bloc de stage pour déterminer si chaque candidat à l'enseignement est apte à entreprendre l'expérience pratique.
- Les candidats à l'enseignement identifiés comme n'ayant pas terminé leurs cours ou ayant enfreint à plusieurs reprises les exigences de la Faculté d'éducation en matière d'assiduité rencontreront le directeur ou le spécialiste du programme de *Teacher Education* afin de régler les problèmes et les préoccupations.
- Sur la base des informations pertinentes, le directeur de *Teacher Education* prendra une décision concernant l'admissibilité de l'étudiant à un stage ou à un report jusqu'à ce que toutes les conditions soient remplies.
- En cas d'ajournement, lorsque le directeur de *Teacher Education* estime que l'étudiant a satisfait aux exigences, des mesures sont prises pour organiser un stage ultérieur, ce qui peut entraîner des frais administratifs supplémentaires à la charge de l'étudiant.

Remarque : deux stages évalués et réussis sont nécessaires pour achever le programme *Teacher Education*. Si un candidat échoue à deux reprises à son stage, le programme de préparation sera interrompu pour ce candidat, conformément au [Règlement de la Faculté](#)².

Rôles et responsabilités

Enseignants associés

En tant que modèles d'excellence en matière d'enseignement en classe, de professionnalisme et de collaboration, les enseignants associés jouent un rôle essentiel dans la préparation des candidats à l'enseignement pour qu'ils deviennent des enseignants. Ils fournissent également une rétroaction et un mentorat essentiels au candidat à l'enseignement au fur et à mesure qu'il développe sa pratique professionnelle.

2 www.education.uOttawa.ca/en/undergrad/teachered/faculty-regulations

Pendant le stage, le rôle de l'enseignant associé est triple :

- Encadrer et guider le candidat à l'enseignement dans son développement en tant qu'enseignant en lui fournissant une rétroaction continue (verbale et écrite) sur le professionnalisme, la planification, la communication, l'enseignement, l'engagement des élèves, la gestion de la classe et l'évaluation.
- Pendant le stage, évaluer le rendement de l'étudiant dans les cinq compétences d'enseignement à l'aide de la grille d'évaluation du stage et des rapports intermédiaires et finaux.
- Informer le professeur conseiller de la Faculté en cas de préoccupations concernant les progrès de l'étudiant en suivant les étapes prescrites si un candidat éprouve des difficultés.

Mentorat et collaboration

Les suggestions suivantes visent à faciliter le processus de mentorat :

- Accueillir et présenter le candidat à l'enseignement à l'école et à la communauté scolaire.
- Encourager le candidat à l'enseignement à s'impliquer dans la vie de l'école. Avec le soutien de l'administration de l'école et de l'enseignant associé principal, proposer un éventail d'expériences scolaires dans le cadre de l'apprentissage par le service communautaire.
- Discuter des attentes et fixer des objectifs en collaboration avec le candidat à l'enseignement.
- Prévoir des temps d'observation, de co-planification, de modélisation, de pratique guidée et de co-enseignement tout au long du stage, et déterminer en collaboration un accroissement des responsabilités et de l'autonomie, à un rythme approprié.
- Donner au candidat à l'enseignement la possibilité d'assumer les responsabilités et d'adopter les routines générales de l'école et de la classe.
- Co-planifier les activités pour que le candidat à l'enseignement puisse apprendre et mettre en pratique des stratégies engageantes afin de développer sa connaissance du contexte de la classe et des besoins des élèves.
- Réserver du temps chaque jour pour discuter avec le candidat à l'enseignement de ses points forts et des points à améliorer. Les sessions de rétroaction doivent être organisées à votre convenance, par exemple avant ou après l'école ou pendant la période de planification et d'évaluation.
- Guider le candidat à l'enseignement dans l'élaboration d'une planification efficace des leçons et des unités. Les candidats à l'enseignement bénéficient d'une planification conjointe, de modèles et de suggestions spécifiques pour la planification et la mise en œuvre des leçons. Au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'assurance et des compétences, ils commencent à planifier des leçons et des unités d'étude de manière plus indépendante.
- Examiner tous les plans de cours préparés par le candidat à l'enseignement et fournir une rétroaction sur la planification et l'évaluation en laissant suffisamment de temps au candidat pour apporter les modifications nécessaires, de préférence la veille.
- Si le candidat à l'enseignement n'est pas en mesure de fournir un plan de cours écrit adéquat, il ne doit pas enseigner et le professeur conseiller de la Faculté doit en être informé. En tant qu'enseignant associé, n'hésitez pas à faire appel à votre jugement professionnel et à intervenir si nécessaire, car vous êtes responsable de l'apprentissage et de la gestion de votre classe.
- Examiner, observer et fournir des commentaires écrits sur les plans de cours/unités et leur mise en œuvre en proposant des stratégies alternatives, des suggestions et des recommandations pour un meilleur engagement et de meilleurs liens avec les élèves.

Rémunération

- Un paiement de 400 dollars est associé à chaque stage. Si le stage d'un candidat à l'enseignement est partagé entre deux enseignants associés, le paiement est partagé.

Candidats à l'enseignement

La Faculté d'éducation exige que les étudiants s'acquittent de leurs tâches professionnelles conformément aux attentes des membres de la profession, telles que décrites dans les *Normes d'exercice de la profession enseignante* et les *Normes de déontologie de la profession enseignante* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Le candidat à l'enseignement est considéré comme un membre associé de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et doit donc agir conformément aux devoirs des enseignants contenus dans le règlement pris en application de la Loi sur la profession enseignante (1^{er} juin 2006).

Le non-respect de l'une de ces séries de normes peut entraîner le retrait immédiat du stage et éventuellement du programme de baccalauréat en éducation. Une telle mesure est conforme à la politique d'éthique de la Faculté d'éducation.

- Attentes en matière de recherche, d'apprentissage et de collaboration
- Se familiariser avec les politiques de l'école, du conseil scolaire et de l'Université d'Ottawa, ainsi qu'avec les procédures propres à l'école, les comprendre et les respecter.
- Faire preuve d'initiative, d'une attitude professionnelle positive et engageante, et d'une volonté d'apprendre dans toutes les interactions au sein de la communauté scolaire.
- Observer et noter les techniques d'enseignement, les stratégies et les méthodes de l'enseignant associé pour créer un environnement d'apprentissage efficace et positif, y compris les moyens d'engager et d'établir des relations avec les élèves.
- Clarifier et résoudre avec l'enseignant associé les problèmes liés à l'implication de chaque élève.
- Tenir un carnet de stage. Il s'agit d'un outil essentiel pour les candidats à l'enseignement car il reflète leur présence professionnelle dans la classe et l'école. Le carnet doit faire état la planification détaillée quotidienne et des responsabilités professionnelles tout au long du stage. La planification des leçons et des unités doit être facilement accessible aux enseignants associés, au directeur de l'école et au professeur conseiller de la Faculté.
- Effectuer les tâches administratives qui incombent normalement à l'enseignant associé (par exemple, la prise des présences, la distribution ou la collecte de formulaires) dans le cadre des activités quotidiennes de la salle de classe.
- Participer à toutes les tâches inscrites à l'horaire en dehors de la classe avec l'enseignant associé (par exemple, service des repas, service de bus, service dans la cour, service dans le hall, cela pendant toute la durée du service), aux journées de développement professionnel (DP), aux communautés d'apprentissage professionnel (CAP) et aux réunions avec le personnel et les parents (le cas échéant).
- Planifier et préparer les cours en utilisant les modèles de plans de cours appropriés. Soumettre les plans de cours à l'enseignant associé au **moins 24 heures avant la mise en œuvre** afin de recevoir une rétroaction si nécessaire. Les enseignants associés peuvent demander des plans de cours et d'unités dans un délai qui répond au mieux aux besoins des élèves de la classe et qui reflète le besoin du candidat à l'enseignement d'intégrer les commentaires pour améliorer sa pratique.
- Avec le soutien de l'enseignant associé, planifier et enseigner les leçons/unités à des groupes d'étudiants de petite ou de grande taille et évaluer leurs progrès. Au fur et à mesure que vous développez vos compétences et votre confiance en classe, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de l'apprentissage des élèves se feront de manière plus autonome. Veiller à ce que tout le matériel nécessaire à la leçon soit préparé bien à l'avance.

- Réfléchir quotidiennement aux attentes de la leçon, à l'expérience réelle de l'enseignement de la leçon et à ce qui a été appris au cours de ce processus. Les réflexions doivent identifier les points forts, les domaines à développer et un ou deux objectifs SMART (objectifs spécifiques, mesurables, réalisables, axés sur les résultats et définis dans le temps) pour améliorer l'efficacité de l'apprentissage des élèves.
- Prendre des dispositions avec l'enseignant associé pour obtenir une rétroaction régulière afin d'identifier les aspects à améliorer. Cette rétroaction doit être offerte avant ou après les cours, ou pendant la période de planification, à la discrétion de l'enseignant associé.
- Faire preuve d'ouverture aux nouvelles idées et d'une attitude réceptive aux suggestions, aux stratégies de rechange et aux recommandations de l'enseignant associé.
- Conserver une trace écrite des commentaires et suggestions formulés par l'enseignant associé. Ces commentaires devraient être prises en compte aux étapes suivantes du processus de planification. Réfléchissez à la manière dont ces stratégies peuvent contribuer à votre développement professionnel.
- Intégrer les suggestions et les conseils de l'enseignant associé dans votre pratique professionnelle par le biais d'un modèle d'enquête de la pratique adaptative.
- Compléter et soumettre les objectifs et les auto-évaluations pour le stage au professeur conseiller de la Faculté. Soumettre sur demande tous les plans des leçons et d'unité au professeur conseiller de la Faculté.

Vérification pour le secteur vulnérable (VSV)

- Pour chaque année du programme, une mise à jour de la vérification pour le secteur vulnérable (VSV) est requise. Le rapport de VSV et les autres documents requis seront recueillis par la Faculté d'éducation. Toutes les demandes de renseignements peuvent être envoyées à l'adresse suivante : edu_immunise@uOttawa.ca.
- L'Université d'Ottawa n'est pas responsable de l'annulation ou du retard d'un stage en raison d'une absence ou d'un signalement à la suite d'une vérification pour le secteur vulnérable.
- Les candidats à l'enseignement doivent apporter leurs documents de VSV dans leur documentation de stage à l'école.

Formation sur le lieu de travail

- Les candidats à l'enseignement doivent suivre une formation en ligne sur le lieu de travail, adaptée au conseil scolaire auquel ils sont affectés. Le certificat de formation doit être inclus dans leur carnet de stage. Ces informations seront envoyées aux candidats à l'enseignement par le bureau des stages chaque année avant le début du stage.
- Si un candidat à l'enseignement est impliqué dans un accident à l'école, il doit le signaler par écrit au bureau des stages le plus tôt possible. Les candidats seront ensuite dirigés vers le Bureau de gestion des risques de l'Université d'Ottawa.

Absences

- L'assiduité au stage est nécessaire pour satisfaire aux exigences du programme et de l'OEEQ en vue de l'obtention du diplôme. On rappelle aux étudiants que leur engagement et leur présence en stage se reflètent dans leur réputation professionnelle. Les étudiants, en collaboration avec leur enseignant associé et le professeur conseiller de la Faculté, prendront des dispositions pour rattraper les journées manquées afin de répondre aux attentes du stage et aux exigences de l'Ordre.
- En cas d'absence, prévenir l'école et l'enseignant associé bien avant le début de la journée scolaire. Par courtoisie professionnelle, tout plan de cours et matériel pour la journée doit être envoyé par courriel à l'enseignant associé. Les candidats à l'enseignement doivent avertir leur professeur conseiller de la Faculté et le bureau des stages à l'adresse practica@uOttawa.ca.

- Les étudiants sont autorisés à assister à un service religieux obligatoire pendant les heures de travail, conformément à l'obligation d'adaptation prévue par le Code des droits de la personne de l'Ontario. Les étudiants doivent informer à l'avance leurs enseignants associés, le professeur conseiller de la Faculté et le bureau des stages de leurs obligations religieuses pendant les heures de stage.
- Il est rappelé aux candidats à l'enseignement qu'ils doivent garder à l'esprit la santé et la sécurité de leurs élèves en cas de maladie. En cas d'absence pour maladie d'une durée totale de 3 jours ou plus, un certificat médical doit être fourni au bureau des stages. Il est attendu des candidats à l'enseignement qu'ils proposent de rattraper le temps perdu pour cause de maladie.
- En cas de deuil, les candidats à l'enseignement peuvent manquer jusqu'à trois jours. Les jours manqués au-delà de cette limite doivent être rattrapés. Veuillez en informer l'enseignant, le professeur conseiller de la Faculté et le bureau des stages à l'adresse suivante : (practica@uOttawa.ca)
- Les absences pour toute autre raison doivent être rattrapées à la fin du stage.
- Les candidats à l'enseignement qui doivent s'absenter de leur stage en raison de circonstances extraordinaires doivent contacter par écrit le bureau du directeur (teached@uOttawa.ca) et le bureau des stages (practica@uOttawa.ca). Chaque cas sera examiné individuellement et les jours de rattrapage seront déterminés en collaboration avec le professeur conseiller de la Faculté et l'enseignant associé.
- Un **candidat à l'enseignement qui quitte un stage pour une raison autre que la maladie, sans l'autorisation du directeur de *Teacher Education*, sera considéré comme ayant échoué au stage.** Après un entretien et d'éventuelles mesures correctives, une période de rattrapage peut être organisée. Les frais d'un stage échoué s'appliqueront.

Activités périscolaires

- Les candidats à l'enseignement sont encouragés à s'engager dans la communauté scolaire et à contribuer aux activités parascolaires. Les candidats à l'enseignement doivent mener toute activité parascolaire sous la supervision d'un membre de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.
- En aucun cas, une activité scolaire ne doit interférer avec les responsabilités du stage ou avec les cours de l'Université.

Heures d'arrivée et de départ

- Les candidats à l'enseignement doivent arriver dans la salle de classe qui leur a été attribuée au moins 30 minutes avant l'heure officielle de début des cours et rester à l'école au moins 30 minutes à la fin de la journée ou selon ce qui est déterminé par l'enseignant associé. Selon la *Loi sur l'éducation*, les devoirs d'un enseignant sont les suivants : «il est présent dans la salle de classe ou le local d'enseignement et veille à ce que ceux-ci soient prêts à recevoir les élèves au moins quinze minutes avant le début des classes le matin et, le cas échéant, cinq minutes avant le début des classes l'après-midi, à moins que le directeur d'école n'en décide autrement»;
- Les écoles demandent aux personnes ne faisant pas partie du personnel de s'inscrire au bureau principal et d'adhérer à la politique de l'école en matière de visiteurs.

Enseignement par des suppléants non qualifiés

- Notre TELC (*Teacher Education Liaison Committee*), qui représente les fédérations d'enseignants de l'Ontario, nous a demandé de rappeler aux candidats à l'enseignement les risques potentiels de l'enseignement à titre de suppléants non qualifiés en Ontario ou dans d'autres territoires de compétence. Bien que les candidats à l'enseignement soient des membres associés de la FEEO et qu'on s'attende à ce qu'ils agissent conformément aux normes d'exercice, ils ne bénéficient pas de la même protection que les membres à part entière en cas d'allégation, d'incident ou de problème important. Étant donné que les candidats à l'enseignement font carrière dans l'enseignement, tout incident ou enquête sur une allégation peut avoir une incidence sur leur capacité à terminer le programme *Teacher Education* ou à obtenir l'agrément de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Nous voulons que tous les partenaires soient bien conscients des risques.

Directeurs d'école et enseignants associés

- Consulter les enseignants et les encourager à devenir des enseignants associés.
- Collaborer avec l'enseignant associé principal et le personnel de l'école pour déterminer les priorités d'apprentissage au sein de l'école qui pourraient impliquer les candidats à l'enseignement.
- Accueillir les candidats à l'enseignement à l'école et leur fournir les informations dont ils peuvent avoir besoin concernant les politiques de l'école ou du conseil scolaire.
- Fournir des conseils, un encadrement et un soutien aux candidats à l'enseignement et aux enseignants associés.
- Favoriser les occasions pour les candidats à l'enseignement de découvrir toutes les facettes de la communauté scolaire [par exemple, inviter les candidats à l'enseignement aux réunions du personnel, à aider aux activités extrascolaires et à assister aux entretiens avec les élèves et les parents (le cas échéant)].
- Veiller à ce que les étudiants soient supervisés par un membre de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario chaque fois qu'ils sont en contact avec des élèves.
- Collaborer avec les enseignants associés pour réaliser les évaluations sommatives et formatives du candidat à l'enseignement, si nécessaire, et participer au processus si le candidat rencontre des difficultés.
- Signaler, comme il se doit pour les autres membres du personnel, tout accident impliquant le candidat à l'enseignement survenu sur la propriété de l'école ou du conseil scolaire.

Professeur conseiller de la Faculté

- Animer des groupes de discussion pour les cours PED 3150, *Becoming a Teacher Through Inquiry into Teaching*, et/ou PED 3151, *Enacting Collaborative Inquiry in Professional Practice*.
- Superviser la préparation du candidat à l'enseignement pour le stage, y compris la définition des objectifs, les lettres de présentation et la clarification des attentes.
- Pendant le stage, maintenir un contact régulier avec les candidats à l'enseignement et les enseignants associés par téléphone ou par voie électronique afin de leur apporter un soutien et de clarifier les informations et/ou les attentes, le cas échéant.
- Rendre visite aux candidats à l'enseignement dans leur lieu de stage au moins une fois au cours de l'année universitaire. Fournir une rétroaction à l'enseignant associé et au candidat. Documenter clairement la communication, les suggestions de plan d'action et la rétroaction pour chaque candidat à l'enseignement.
- Fournir des conseils aux candidats à l'enseignement sur la base d'une collaboration et d'une discussion professionnelles entre tous les partenaires. Documenter clairement toutes les communications, discussions, observations et résolutions de problèmes concernant les progrès d'un candidat à l'enseignement.
- Aviser le bureau des stages, le directeur de et le spécialiste du programme de *Teacher Education* de tout candidat en difficulté. Suivre les procédures applicables à un étudiant en difficulté pour s'assurer qu'il bénéficie d'un soutien. Une décision finale sera prise quant au rendement du candidat après cette période.
- Évaluer le carnet de stage, les réflexions, les objectifs et l'auto-évaluation de l'étudiant, et donner des conseils sur les points à améliorer.

Attentes en matière d'observation en stage

Le but ultime de l'observation en stage est de donner aux candidats à l'enseignement l'occasion de se familiariser avec les communautés scolaires, de participer et de contribuer au large éventail d'expériences éducatives à l'école, et d'apprendre et d'acquérir des connaissances sur la culture de l'école/de la salle de classe et sur la communauté professionnelle. Il s'agit d'une composante essentielle de l'expérience de stage.

En quoi consiste l'observation en stage ?

- Pour les candidats à l'enseignement en première année, l'observation en stage consistera en une journée par semaine (les mercredis), les 15 et 22 novembre 2023. Pour les candidats en deuxième année, le temps d'observation comprend la première semaine d'école.
- Avec le modèle d'expert adaptatif, le développement de chaque candidat à l'enseignement peut être différent et le processus est flexible. La Faculté s'attend à ce que les candidats à l'enseignement fassent preuve d'un haut niveau de professionnalisme, d'initiative et d'engagement lors de leurs stages.

À quoi s'attendre au début de l'observation en stage pour les candidats à l'enseignement en première année ?

- Se familiariser avec la culture et l'environnement de l'école, y compris les attentes à l'égard des enseignants, des élèves et des bénévoles dans le bâtiment.
- Apprendre à connaître les habitudes de l'école, y compris les procédures d'inscription, le stationnement, les horaires de cours, les heures de service et l'accès à la photocopieuse et aux autres technologies de l'école.
- Observer dans la classe et commencer à établir des relations avec l'enseignant associé, les autres membres du personnel et les élèves de la classe.
- Rencontrer l'enseignant associé principal et/ou le directeur d'école pour discuter d'éventuels projets scolaires ou d'occasions d'observation dans l'école.
- Se familiariser avec les politiques de l'école, du conseil scolaire et de l'Université d'Ottawa, ainsi qu'avec les procédures propres à l'école en matière de sécurité des élèves, et s'assurer de les comprendre et de les respecter.
- Faire preuve d'initiative, d'une attitude professionnelle positive et engageante, et d'une volonté d'apprendre dans toutes les interactions au sein de la communauté scolaire.
- Observer et noter les techniques d'enseignement, les stratégies et les méthodes de l'enseignant associé pour établir une gestion efficace de la classe et un environnement positif, y compris les moyens d'engager et d'établir des relations avec les élèves.
- Utiliser vos observations pour établir un dialogue professionnel avec vos enseignants associés. Les questions que vous posez doivent vous aider à comprendre les stratégies et les approches utilisées dans la planification et la mise en œuvre des activités de l'école et/ou de la classe, ainsi que les méthodes d'apprentissage des élèves.
- Au cours de la période d'observation, les candidats à l'enseignement collaborent avec les enseignants associés pour soutenir l'apprentissage des élèves dans les programmes scolaires et en classe, et devraient commencer à co-planifier et co-enseigner au moins une activité d'apprentissage en classe.
- Démontrer un développement du professionnalisme, de l'initiative, de l'aisance et de la confiance en soi dans la salle de classe et dans le milieu scolaire.

Attentes en matière de stage

L'apprentissage de l'enseignement est un processus complexe et il y aura donc des variations individuelles dans le développement du candidat à l'enseignement. À la fin du stage évalué de huit semaines, le candidat à l'enseignement doit montrer qu'il est compétent pour enseigner au cycle qui lui a été assigné et dans le contexte où il enseigne. Cela signifie qu'il doit répondre aux attentes dans les cinq domaines de compétence (compétence professionnelle, communication, connaissances, engagement envers les élèves, et planification et mise en œuvre) ou être en voie de le faire. La [grille d'évaluation des stages](#) est disponible pour plus de précisions. Des exemples de calendrier pour la première année et la deuxième année sont fournis à titre indicatif.

Au cours des huit semaines de stage, les tâches de chaque personne sont les suivantes :

- Candidat à l'enseignement :
 - Augmentation progressive des responsabilités et de l'indépendance dans le rôle d'enseignant
 - Démontrer une compétence (répondant à la plupart des attentes) dans l'enseignement au niveau du cycle assigné (planification, mise en œuvre, gestion et évaluation de l'apprentissage des étudiants) à la fin du stage.
- Enseignant associé :
 - Une rétroaction constructive et continue par le biais d'un mentorat professionnel.
 - Libération progressive des responsabilités d'enseignement et indépendance dans la planification, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation de l'apprentissage des étudiants à la fin du stage.
- Professeur conseiller :
 - Liaison entre la Faculté d'éducation, le candidat à l'enseignement et l'enseignant associé.
 - Soutenir l'enseignant associé et le candidat à l'enseignement, en particulier si le candidat éprouve des difficultés.
- Partenaires scolaires :
 - Soutenir les enseignants associés et les candidats à l'enseignement lors de l'évaluation de l'expérience pratique.

Calendrier du stage de la première année

À quoi s'attendre pour le bloc de quatre semaines en décembre ?

- Le stage de quatre semaines en décembre permet au candidat à l'enseignement d'observer, d'enseigner et de participer aux routines et au programme de cours de l'enseignant associé pendant quatre semaines à temps plein.
- Les candidats à l'enseignement doivent continuer à soutenir l'apprentissage individuel, en petit groupe et/ou en grand groupe. Dans certaines classes, cela peut être l'occasion de co-planifier et de co-enseigner une unité d'étude ou des leçons spécifiques, de mener une enquête ou de co-développer des centres d'apprentissage.
- Si le candidat à l'enseignement ne l'a pas encore fait, il doit, au cours des quatre semaines, co-planifier et réaliser avec l'aide d'autres enseignants au moins deux activités d'enseignement en grand groupe.
- Les candidats à l'enseignement doivent participer à la planification et à l'évaluation conjointes d'un ou plusieurs éléments d'évaluation. Cela permet de mettre en pratique les connaissances acquises par le candidat à l'enseignement dans le cadre de son programme d'études.
- Les candidats à l'enseignement doivent recevoir une rétroaction sur les progrès qu'ils ont réalisés jusque là dans le cadre de leur stage et agir en conséquence.

À quoi s'attendre les mercredis de janvier à mars ?

Dans notre modèle, les mercredis sont consacrés à faire le lien entre la théorie et la pratique. L'apprentissage de l'enseignement est un processus complexe et les communautés de pratique dans les écoles de stage et dans les cours universitaires permettent des discussions professionnelles approfondies sur le programme et la pédagogie. Les candidats à l'enseignement utilisent leurs observations et leurs expériences en stage dans le cadre de leurs cours à l'Université. Ils peuvent appliquer des exemples concrets et renforcer leur compréhension de la diversité de l'apprentissage des élèves. Les mercredis offrent à nos candidats à l'enseignement une expérience cohérente au fil du temps. Ils sont en mesure de voir comment une classe évolue et comment les élèves se développent au fil des

mois. Les mercredis offrent une continuité qui aide les candidats à l'enseignement à développer leur confiance et leurs compétences en tant qu'enseignants. Les mercredis, les candidats à l'enseignement peuvent accomplir ce qui suit :

- Co-planifier et co-enseigner des leçons autonomes ou des tâches de cours spécifiques comme des laboratoires, des conférences avec les étudiants ou un travail continu basé sur des projets (par exemple, l'heure des génies, le théâtre des lecteurs, les activités de pleine conscience).
- Assumer plus d'indépendance et de responsabilité dans les activités quotidiennes.
- Créer des plans de cours individuels. Nous reconnaissons que cela nécessite davantage de communication entre le candidat à l'enseignement et l'enseignant associé, mais cela permet d'assurer une meilleure continuité (il pourra s'agir par exemple de leçons indépendantes qui peuvent avoir lieu une fois par semaine, de laboratoires ou journées de démonstration, d'activités spéciales ou de lectures guidées supplémentaires).
- Co-planifier un plan d'unité, le candidat à l'enseignement pouvant bénéficier d'un soutien supplémentaire dans le cadre des cours universitaires et du programme d'études.
- Assumer plus de responsabilités et d'indépendance dans la planification et l'enseignement.

Évaluation intermédiaire :

- Démontrer qu'il se rapproche des attentes dans tous les domaines de compétence. Tout résultat non conforme aux attentes doit être discuté avec le professeur conseiller de la Faculté, et un processus pour les candidats à l'enseignement en difficulté doit être mis en place.

À quoi s'attendre pour le bloc de cinq semaines en mars et avril ?

- Mise en œuvre du plan d'unité
- Une plus grande indépendance dans la planification, la mise en œuvre, l'évaluation et la gestion des activités d'apprentissage

Évaluation finale :

- Démontrer sa compétence en répondant à la plupart des attentes dans les domaines de compétence.

Calendrier du stage de la deuxième année

Première semaine et mercredis

- Participation à l'apprentissage professionnel de l'école ou du conseil scolaire. Observation
- Soutien fourni par l'enseignant associé pour la mise en place de la classe et la préparation du premier jour d'école. Apprendre à connaître les routines et les élèves
- Assumer plus d'indépendance et de responsabilité pour les routines, l'enseignement en petits groupes, les leçons indépendantes.
- Mise en œuvre des leçons planifiées avec l'enseignant associé

Bloc de huit semaines en décembre et janvier

- Planification individuelle des cours avec rétroaction
- Mise en œuvre du plan d'unité
- Plus grande indépendance dans la planification, la mise en œuvre, l'évaluation et la gestion des activités d'apprentissage
- Participation accrue aux activités de l'école et collaboration en classe avec le personnel-ressource de soutien

Évaluation intermédiaire :

- Démontrer qu'il se rapproche des attentes dans tous les domaines de compétences. Tout résultat non conforme aux attentes doit être discuté avec le professeur conseiller de la Faculté, et un processus pour les candidats à l'enseignement en difficulté doit être mis en place.

Évaluation finale :

- Démontrer sa compétence en répondant à la plupart des attentes dans les domaines de compétence. Un stage peut être considéré comme réussi si le candidat à l'enseignement a progressé à plusieurs reprises vers la réalisation des attentes.

Évaluation

- Le rendement du candidat à l'enseignement doit être évalué dans le contexte dans lequel il se trouve en tant qu'enseignant en préparation plutôt que par rapport au rendement d'un enseignant expérimenté. Une grille d'évaluation est disponible en annexe.
- Les candidats à l'enseignement continuent à développer leurs compétences par l'observation, la pratique guidée, la pratique indépendante, les commentaires constructifs et le mentorat des enseignants associés. Le co-enseignement et la co-planification sont essentiels à ce développement.
- Si un candidat à l'enseignement rencontre des difficultés au cours de son stage, l'enseignant associé doit se référer aux « Mesures à prendre si le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés ». Un Avis de difficulté (*Letter of Concern*) peut être rempli à n'importe quel moment du stage si les attentes ne sont pas satisfaites.

Liste de contrôle pour l'évaluation

Le tableau suivant *fournit des lignes directrices* pour l'évaluation des candidats à l'enseignement :

	Détails	Fourni par	Date
Rétroaction quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> Fournir quotidiennement une rétroaction verbale sur cinq compétences : l'engagement professionnel, la communication, les connaissances, la gestion de la classe, la planification et la mise en œuvre. Conserver une trace écrite des suggestions formulées par l'enseignant associé. Réfléchir aux leçons apprises et les intégrer dans la pratique quotidienne. 	ENSEIGNANT Associé CANDIDAT À L'ENSEIGNEMENT	Quotidiennement
Rétroaction hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none"> Pendant le stage, fournir une rétroaction écrite chaque semaine sur l'ensemble des compétences énumérées ci-dessus. Veillez noter que si le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés à un moment ou à un autre, il convient de suivre les Mesures à prendre si le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés. Veillez noter qu'un Avis de difficulté peut être rempli à n'importe quel moment du stage lorsque les attentes ne sont pas satisfaites. Intégrer le rétroaction hebdomadaire dans les objectifs et les réflexions hebdomadaires. Soumettre les plans de cours à l'enseignant associé dans les délais impartis. Soumettre les plans de cours au professeur conseiller de la Faculté via BrightSpace (Goggle Drive) pour le cours PED 3150/3151. Lire les objectifs et les réflexions et fournir une rétroaction et des suggestions aux candidats à l'enseignement si nécessaire. 	ENSEIGNANT ASSOCIÉ CANDIDATS À L'ENSEIGNEMENT PROFESSEUR CONSEILLER DE LA FACULTÉ	Semaine

	Détails	Fourni par	Date
Rétroaction quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir quotidiennement une rétroaction verbale sur cinq compétences : l'engagement professionnel, la communication, les connaissances, la gestion de la classe, la planification et la mise en œuvre. • Conserver une trace écrite des suggestions formulées par l'enseignant associé. • Réfléchir aux leçons apprises et les intégrer dans la pratique quotidienne. 	ENSEIGNANT Associé CANDIDAT À L'ENSEIGNEMENT	Quotidiennement
Rapport intermédiaire de stage (évaluation formative)	<ul style="list-style-type: none"> • À l'aide du rapport intermédiaire du stage, l'enseignant associé évalue le niveau général du candidat à l'enseignement pour chacun des indicateurs de rendement. • Utiliser la grille d'évaluation du stage pour préparer le rapport intermédiaire. • L'enseignant associé communique le rapport intermédiaire du stage au candidat à l'enseignement. • Le candidat à l'enseignement fait une copie pour ses propres dossiers et signe le rapport intermédiaire de stage qui indique que le rapport a été fourni. • Le candidat à l'enseignement envoie un courriel ou remet une copie du rapport en personne au professeur conseiller de la Faculté et au bureau des stages : practic2@uOttawa.ca • Si un candidat à l'enseignement reçoit une mention « Ne répond pas aux attentes » dans le rapport intermédiaire de stage, il convient de suivre les Mesures à prendre si le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés. 	ENSEIGNANT Associé CANDIDAT À L'ENSEIGNEMENT PROFESSEUR CONSEILLER DE LA FACULTÉ	PREMIÈRE ANNÉE STAGE Échéance du rapport intermédiaire : semaine du 12 au 16 février 2024 DEUXIÈME ANNÉE STAGE Échéance du rapport intermédiaire : semaine du 11 au 15 décembre 2023

	Détails	Fourni par	Date
Rétroaction quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> Fournir quotidiennement une rétroaction verbale sur cinq compétences : l'engagement professionnel, la communication, les connaissances, la gestion de la classe, la planification et la mise en œuvre. Conserver une trace écrite des suggestions formulées par l'enseignant associé. Réfléchir aux leçons apprises et les intégrer dans la pratique quotidienne. 	ENSEIGNANT Associé CANDIDAT À L'ENSEIGNEMENT	Quotidiennement
Rapport final de stage (évaluation sommative)	<ul style="list-style-type: none"> Le professeur conseiller de la Faculté peut apporter son soutien à la préparation du rapport final. Le rapport final doit être complété et communiqué au candidat à l'enseignement. L'enseignant associé et le candidat à l'enseignement doivent tous deux signer le rapport final. L'enseignant associé doit conserver une copie et remettre l'original au candidat à l'enseignement. Le rapport final est envoyé par courrier électronique ou remis en mains propres au bureau des stages et au professeur conseiller de la Faculté practic2@uOttawa.ca Il incombe au candidat de veiller à ce que le bureau des stages reçoive une copie du rapport final et à ce que l'original soit conservé dans ses dossiers personnels. 	ENSEIGNANT Associé CANDIDAT À L'ENSEIGNEMENT	PREMIÈRE ANNÉE STAGE 25 avril 2024 DEUXIÈME ANNÉE STAGE 2 février 2024
Stage	<ul style="list-style-type: none"> Les artefacts du stage, y compris les documents Goal Setting Sheet et Practicum Self-Evaluation Form (Feuille de définition des objectifs et Formulaire d'auto-évaluation du stage), doivent être communiqués au professeur conseiller de la Faculté après le stage. 	CANDIDAT À L'ENSEIGNEMENT / PROFESSEUR CONSEILLER DE LA FACULTÉ	Classe PED 3150/3151

Mesures à prendre si le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés

Il est important de noter que les mesures présentées ici servent de lignes directrices. Étant donné que les situations varient, les problèmes qui surviennent seront traités de manière appropriée et en collaboration, selon le jugement professionnel de l'enseignant associé, du professeur conseiller de la Faculté, du directeur et du spécialiste du programme de *Teacher Education*.

- Informer le directeur d'école, le professeur conseiller de la Faculté et le bureau des stages du nom du candidat à l'enseignement et de ses principales difficultés. Une observation en classe par un professeur conseiller de la Faculté sera planifiée en collaboration avec l'enseignant associé.
- En utilisant les compétences d'enseignement comme base de discussion, l'enseignant associé et le professeur conseiller de la Faculté doivent discuter avec le candidat à l'enseignement des points à améliorer et de leurs préoccupations. Un plan d'action proposant des suggestions constructives, des conseils et de l'aide doit être élaboré en collaboration.
- En cas de problèmes graves, l'enseignant associé et le professeur conseiller de la Faculté rédigent ensemble un [Avis de difficulté](#)³. Une copie de l'Avis de difficulté doit être fournie au bureau des stages. Veuillez noter qu'un Avis de difficulté peut être rédigé à tout moment pendant le stage lorsque les attentes ne sont pas satisfaites.

3 En anglais, cela veut dire 'Letter of Concern'

- L'enseignant associé et le professeur conseiller de la Faculté s'assureront que le candidat à l'enseignement comprend les problèmes décrits dans l'Avis de difficulté, ainsi que les mesures nécessaires pour s'améliorer et poursuivre le stage dans les délais impartis.
- L'enseignant associé et le professeur conseiller de la Faculté surveilleront le rendement ultérieur du candidat à l'enseignement. L'enseignant associé, en consultation avec le professeur conseiller de la Faculté et le directeur d'école, déterminera l'évaluation finale.
- Si le candidat n'atteint pas les objectifs fixés dans l'Avis de difficulté et/ou s'il n'est pas jugé apte à travailler dans une salle de classe, le directeur d'école mettra fin au stage en collaboration avec l'enseignant associé et le professeur conseiller de la Faculté. Le directeur de *Teacher Education* remplira une lettre de retrait.
- S'il est décidé de mettre un terme au stage, un rapport final doit être préparé par l'enseignant associé, et la mention « Insatisfaisant » doit être indiquée sur le rapport.
- Le candidat à l'enseignement rencontrera le directeur et/ou le spécialiste du programme *Teacher Education*. Un plan d'action sera élaboré pour résoudre les problèmes rencontrés.
- Le candidat à l'enseignement doit demander par écrit au directeur ou au spécialiste du programme de *Teacher Education* de faire un stage de rattrapage. La demande écrite doit refléter les connaissances acquises lors du stage précédent et les mesures que le candidat à l'enseignement doit prendre pour réussir un nouveau stage.
- Les candidats à l'enseignement peuvent être invités à quitter une école à la demande du directeur ou de l'enseignant associé. Les circonstances entourant ces situations font l'objet d'un examen approfondi et le bureau du directeur prend une décision quant aux prochaines étapes.

Stages de rattrapage

Il se peut qu'un candidat à l'enseignement ne soit pas en mesure de compléter son stage (et donc son cours) dans les délais prévus. Dans des circonstances exceptionnelles, une période de stage sera proposée en mai/juin.

A : Abandon du stage avant le début du stage.

- Les candidats qui ne sont pas en mesure de terminer leur stage à la date prévue peuvent demander au bureau des études de premier cycle de les désinscrire du cours de stage (trimestres d'automne et d'hiver). Ils peuvent alors demander à être réinscrits pour le trimestre de printemps.
- Pour faire cette demande, les candidats devront envoyer un courriel indiquant la raison de cette demande au bureau du premier cycle (educprog@uOttawa.ca), au bureau des stages (practica@uOttawa.ca) et au bureau du directeur (teached@uOttawa.ca). Les candidats peuvent inclure toute documentation supplémentaire (par exemple une lettre de leur médecin) pour appuyer leur demande.
- Veuillez noter que cette décision a des implications financières et académiques, car elle peut influencer sur le statut de l'inscription en tant qu'étudiant et retarder l'obtention du diplôme à l'automne.

B : Report du stage après le début du stage :

- Le professeur conseiller de la Faculté doit être impliqué dans la décision de quitter un stage. Toutes les demandes de report pour raisons médicales doivent être accompagnées de documents à l'appui.
- Les reports de stage après le début du stage ne sont accordés que dans des circonstances très exceptionnelles. Les candidats ne peuvent obtenir un report sans l'accord du spécialiste du programme ou du directeur de *Teacher Education*.
- Les candidats ne se verront pas nécessairement offrir un stage de rattrapage au cours de l'année scolaire.
- Des frais administratifs pour le stage de rattrapage peuvent être facturés au candidat.

C : Stage de rattrapage en cas de résultats insatisfaisants :

- Un candidat à l'enseignement qui obtient une note non satisfaisante pour l'un des stages peut demander un stage complémentaire. Le candidat à l'enseignement doit en faire la demande par écrit au directeur de la préparation à l'enseignement. La demande écrite doit clairement refléter les connaissances acquises lors du stage précédent et les actions requises par le candidat à l'enseignement pour réussir un stage ultérieur. La demande écrite doit également témoigner d'un comportement professionnel approprié.
- Le candidat doit rencontrer le spécialiste du programme et/ou le directeur de *Teacher Education*.
- Le directeur de *Teacher Education* étudiera la demande écrite et examinera tous les documents afin de déterminer si un stage de rattrapage peut être accordé.
- Selon la gravité du problème, un stage complémentaire peut être refusé, et le droit du candidat à l'enseignement de poursuivre le programme de baccalauréat en éducation peut être révoqué par le comité d'éthique professionnelle, tel que décrit dans la politique d'éthique professionnelle de la Faculté.
- Si la demande est acceptée, le candidat sera généralement invité à compléter un plan de remédiation. Le bureau des stages confirmera le placement. Des frais administratifs supplémentaires seront prélevés.
- Si la demande est rejetée, le directeur de *Teacher Education* informe le candidat à l'enseignement par écrit qu'il a été retiré du programme.
- Les stages complémentaires peuvent être reportés à l'année universitaire suivante. Une fois le stage complémentaire terminé avec succès, le candidat à l'enseignement sera autorisé à participer à la convocation de la Faculté des sciences de l'éducation.
- Le candidat à l'enseignement ne peut effectuer qu'un seul stage complémentaire. Si la tentative de rattrapage échoue, le candidat à l'enseignement n'aura pas d'autre possibilité d'améliorer sa note et ne sera pas recommandé pour l'obtention du baccalauréat en éducation.

Retrait du stage : éthique professionnelle

- Les candidats à l'enseignement doivent en tout temps se conformer aux Normes de déontologie de la profession enseignante et aux Normes d'exercice de la profession enseignante de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, à la *Loi sur la profession enseignante*, ainsi qu'au Règlement sur l'éthique professionnelle de la Faculté d'éducation. Toute violation de ces normes entraînera le retrait immédiat du candidat du stage et le déclenchement du processus décrit dans le Règlement.

Normes professionnelles

- [Normes de déontologie de l'OEEO](#)
- [Normes de pratique de l'OEEO](#)
- [Loi sur la profession enseignante \(extrait en anglais\)](#)
- [Règlement sur l'éthique professionnelle de la Faculté d'éducation](#)
- [Notice of collection and disclosure \(avis de collecte et de divulgation\)](#)

Formulaires d'évaluation des stages

Le rendement du candidat à l'enseignement doit être évalué dans le contexte du stage en tant qu'enseignant en préparation plutôt que par rapport au rendement d'un enseignant expérimenté. Les formulaires d'évaluation intermédiaire et finale du stage reflètent la nature évolutive de l'apprentissage de l'enseignement. Les outils suivants sont destinés à faciliter le processus d'évaluation des candidats à l'enseignement. Les formulaires suivants ont été créés en format Adobe afin de respecter les normes d'accessibilité du gouvernement de l'Ontario et de l'Université d'Ottawa. Pour une utilisation optimale de ces formulaires, veuillez les télécharger et les enregistrer sur votre bureau. Ouvrez le formulaire à partir de votre bureau. Tous les formulaires sont disponibles sur la [page web des Partenaires de la préparation à l'enseignement](#).

- Rapport de stage intermédiaire *il faut télécharger et enregistrer ce formulaire sur le bureau pour sauvegarder les modifications
- Rapport de stage final * il faut télécharger et enregistrer ce formulaire sur le bureau pour enregistrer les modifications.
- Letter of Concern (Avis de difficulté)

Université d'Ottawa : Politique sur les droits et la conduite responsable des étudiants

Le Règlement 130 - Droits et conduite responsable des étudiantes et étudiants entrera en vigueur le 1^{er} mai 2022.

Règlement de la Faculté d'éducation sur l'éthique professionnelle

En tant que futurs enseignants, les diplômés des programmes de baccalauréat en éducation et de certificat en éducation de la Faculté d'éducation seront responsables de la sécurité physique, de la santé psychologique et du bien-être éducatif des élèves (enfants, adolescents ou adultes) dans les écoles. En Ontario, les étudiants en enseignement sont membres associés de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et sont soumis à ses normes d'éthique professionnelle pendant leur stage. En vertu des Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, les enseignants doivent également faire preuve d'empathie, d'intégrité, de respect et de confiance dans toutes leurs interactions avec les élèves, les parents, les autres enseignants, le personnel scolaire et les membres du public.

Bien que la Faculté d'éducation reconnaisse que ses stagiaires apprennent leurs responsabilités professionnelles en tant qu'enseignants, elle s'attend à ce que tous ses stagiaires démontrent qu'ils ont les connaissances, les attitudes et les capacités nécessaires pour être responsables de la sécurité physique, de la santé psychologique et du bien-être éducatif des élèves (enfants, adolescents ou adultes) avant d'être placés dans une école ou dans une autre situation d'enseignement pratique. Il s'attend également à ce qu'ils fassent preuve, en tout temps, d'attention, d'intégrité, de respect et de confiance dans leurs interactions entre eux, avec les représentants de la Faculté d'éducation et pendant leur stage avec les élèves (enfants, adolescents ou adultes), les parents, les autres enseignants, les directeurs d'école, les autres membres du personnel scolaire et les membres du public.

Les procédures suivantes s'appliquent à ce règlement :

Avant le stage

- a) Seuls les candidats à l'enseignement qui démontrent qu'ils peuvent agir avec empathie, respect, intégrité et confiance et qu'ils ont les connaissances, les attitudes et les capacités nécessaires pour être responsables de la sécurité physique, de la santé psychologique et du bien-être éducatif des élèves (enfants, adolescents ou adultes) seront placés en stage.
- b) Si un candidat à l'enseignement n'a pas démontré sa capacité à se conformer aux normes de déontologie établies par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (empathie, intégrité, respect ou confiance), ou si la faculté a des raisons fondées de croire que le candidat à l'enseignement peut mettre en danger la sécurité physique, la santé psychologique ou le bien-être éducatif des élèves (enfants, adolescents ou adultes), le directeur du programme de *Teacher Education* ou du programme de Formation à l'enseignement peut refuser un stage au candidat à l'enseignement. En l'absence du directeur du programme, la décision de refuser un stage doit être prise par le vice-doyen aux programmes académiques ou le doyen.

Le candidat à l'enseignement doit être informé par écrit de cette décision et des raisons qui la motivent dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la date de la décision.

Pendant le stage

- a) Un candidat à l'enseignement sera immédiatement retiré du stage s'il met en danger la sécurité physique, la santé psychologique ou le bien-être éducatif des élèves (enfants, adolescents ou adultes), ou s'il fait preuve d'une absence de empathie, de respect, d'intégrité ou de confiance.

- b) Cette décision peut être prise par le directeur de l'école, par un autre représentant de la commission scolaire, tel que le directeur de l'éducation, ou par le directeur de *Teacher Education*, le vice-doyen (programmes académiques) ou le doyen. Le candidat à l'enseignement doit être informé par écrit de cette décision et des raisons qui la motivent, normalement dans les cinq jours ouvrables suivant le retrait du stage.
- c) Dans le cas d'une telle décision, le candidat à l'enseignement ne sera placé dans un autre stage que par le directeur de *Teacher Education* ou de la Formation à l'enseignement, ou en son absence le vice-doyen (programmes académiques) ou le doyen, lorsque le candidat à l'enseignement démontrera qu'il
 - i) ne présente plus de risque pour les élèves (enfants, adolescents ou adultes);
 - ii) est capable d'agir avec empathie, respect, intégrité et confiance, et;
 - iii) possède les connaissances, les attitudes et les capacités nécessaires pour être responsable de sa sécurité physique, de sa santé psychologique et de son bien-être éducatif.

Refus ou retrait du stage

Dans le cas où un candidat à l'enseignement se voit refuser ou retirer son stage en vertu du présent règlement, un comité composé de trois professeurs réguliers choisis par le vice-doyen aux programmes académiques examinera le cas.

- a) Le comité doit se réunir dans les dix jours ouvrables suivant la notification écrite au candidat à l'enseignement de la décision de refuser un stage.
- b) Le comité peut prendre l'une des trois décisions suivantes :
 - i) il peut confirmer le refus d'un stage;
 - ii) il peut identifier les conditions que le candidat à l'enseignement doit satisfaire avant d'être placé en stage; ou,
 - iii) il peut autoriser le placement du candidat à l'enseignement dans un autre stage.
- c) Le candidat à l'enseignement peut présenter des observations écrites au comité et peut demander à comparaître devant lui.
- d) Le comité doit fournir les raisons écrites de sa décision.
- e) Si le comité maintient la décision d'exclure le stagiaire du stage, la note F est inscrite sur le relevé de notes du stagiaire et le stagiaire est retiré du programme.
- f) Si le comité identifie des conditions que le stagiaire doit satisfaire avant d'être placé dans un stage, la note E sera inscrite sur le relevé de notes du stagiaire pour le stage.

Droit d'appel

Le candidat à l'enseignement peut faire appel de la décision du comité en suivant les procédures normales associées à un appel de note, telles que définies par le Sénat de l'Université d'Ottawa.

Université d'Ottawa : Politique en matière de violence sexuelle

L'Université d'Ottawa ne tolère aucun acte de violence sexuelle. Cela comprend des actes tels que le viol et le harcèlement sexuel, ainsi que l'inconduite sans consentement, y compris la cyberintimidation. L'Université, ainsi que divers groupes d'employés et de candidats à l'enseignement, offrent une variété de services et de ressources pour assurer que tous les membres de la communauté de l'Université d'Ottawa ont accès à un soutien et à des renseignements confidentiels, ainsi qu'à des procédures pour signaler un incident ou déposer une plainte. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Violence sexuelle : soutien et prévention.

Politique d'équité et de lutte contre le racisme

Tous les professeurs qui proposent un cours à la Faculté d'éducation doivent inclure dans leur plan de cours la déclaration proposée :

Le programme *Teacher Education* s'engage à faire en sorte que tous les membres de la communauté éducative soient traités avec respect et que tous les candidats à l'enseignement, le corps professoral, le personnel et les partenaires éducatifs aient le droit d'étudier, de travailler et de vivre dans un environnement sûr et exempt de discrimination et de harcèlement. Cet engagement est conforme aux politiques d'équité, de diversité et d'inclusion et de lutte contre le racisme de la Faculté d'éducation. La Faculté appliquera cette politique de manière transparente, conformément à la législation pertinente (*Charte des droits et libertés, Code des droits de la personne de l'Ontario*).

Les candidats à l'enseignement qui sont confrontés à des incidents de discrimination, de racisme, de harcèlement ou d'intolérance raciale dans leurs interactions dans le cadre du programme de formation à l'enseignement, des cours, des stages ou des activités informelles du programme bénéficient d'un soutien par l'intermédiaire du bureau du directeur de la préparation à l'enseignement. Ce soutien peut prendre la forme d'une aide confidentielle pour signaler un incident ou déposer une plainte, d'une résolution collaborative des problèmes, de pratiques réparatrices pour trouver une solution, ou d'une orientation vers les ressources et soutiens de l'Université. Les candidats à l'enseignement sont invités à contacter teached@uOttawa.ca pour prendre rendez-vous avec le directeur de la préparation à l'enseignement.



ANNEXE 1 : GRILLE D'ÉVALUATION DES STAGES

À NOTER :

- *L'évaluation du stage doit être basée sur la nature évolutive de l'apprentissage de l'enseignement. En remplissant le rapport de stage, veuillez garder à l'esprit le stade de préparation du candidat à l'enseignement dans le programme. Les candidats à l'enseignement continuent à développer leurs compétences par l'observation, la pratique guidée, les commentaires constructifs et le mentorat des enseignants associés.*
- *Il existe trois catégories d'évaluation des compétences d'enseignement : Ne répond pas aux attentes, Se rapproche des attentes, Répond aux attentes.*
- *Si le candidat à l'enseignement reçoit la mention « Ne répond pas aux attentes », le professeur conseiller de la Faculté ou le coordonnateur des stages doit être contacté, et un Avis de difficulté peut être rédigé en collaboration.*
- *Si le candidat à l'enseignement reçoit la mention « Se rapproche des attentes », il doit recevoir des suggestions claires pour s'améliorer.*
- *Dans la section « commentaires » de chaque compétence, l'enseignant associé est encouragé à ajouter des descriptions des points positifs qui ressortent vraiment pour le candidat à l'enseignement et/ou à faire des suggestions dans les domaines où le candidat à l'enseignement a besoin de s'améliorer.*

A. COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

COMPÉTENCE	Ne répond pas aux attentes	Répond aux attentes
Interactions professionnelles : Fait preuve de professionnalisme dans ses interactions et entretient des relations positives avec les étudiants.	Le candidat à l'enseignement fait preuve d'un manque de professionnalisme dans ses interactions.	Le candidat à l'enseignement fait preuve de professionnalisme dans ses interactions.
Relations professionnelles : Interagir avec respect avec les membres de la communauté scolaire. Démontre une compréhension de la relation de mentorat entre l'enseignant associé et le candidat à l'enseignement.	Le candidat à l'enseignement a des difficultés à interagir de manière respectueuse et/ou fait preuve d'un manque de compréhension de la relation entre l'enseignant associé et le candidat à l'enseignement.	Le candidat à l'enseignement interagit avec respect et démontre une compréhension de la relation entre l'enseignant associé et le candidat à l'enseignement.
Responsabilité professionnelle : S'acquitte des responsabilités définies par l'enseignant associé et le Guide de stage universitaire (par exemple, tâches, renforcement des règles de l'école, activités parascolaires, respect des échéances).	Le candidat à l'enseignement a des difficultés persistantes à s'acquitter des responsabilités identifiées par l'enseignant associé et le Guide de stage de l'Université.	Le candidat à l'enseignement s'acquitte des responsabilités définies par l'enseignant associé et le Guide de stage de l'Université.
Initiative : Démontre qu'il est autonome et qu'il tient compte des suggestions et des conseils de l'enseignant associé.	Le candidat à l'enseignement fait preuve de peu d'initiative et éprouve des difficultés à suivre les suggestions et les conseils de l'enseignant associé.	Le candidat à l'enseignement fait preuve d'initiative et intègre les suggestions de l'enseignant associé pour améliorer sa pratique professionnelle.

B. COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

COMPÉTENCE	Ne répond pas aux attentes	Répond aux attentes
<p>Communication verbale : S'exprime de manière claire et compréhensible (prononciation, modulation, volume, articulation). Utilise des conventions orales correctes (par exemple, le fonctionnement de la langue française ainsi que les termes et symboles spécifiques à la matière).</p>	Le candidat à l'enseignement a des difficultés persistantes à communiquer verbalement.	Le candidat à l'enseignement communique de manière claire et appropriée.
<p>Communication non verbale : Utilise une communication non verbale efficace et appropriée (par exemple, contact visuel, expressions faciales, langage corporel). Sait lire la communication non verbale et y répondre de manière appropriée (par exemple, balayer la classe du regard pour identifier les étudiants qui ne sont pas engagés)</p>	Le candidat à l'enseignement a des difficultés persistantes à utiliser, lire ou répondre à la communication non verbale.	Le candidat à l'enseignement utilise et lit à la communication non verbale, et il y réagit de manière appropriée.
<p>Communication écrite : Utilise des conventions écrites correctes (par exemple, le fonctionnement la langue française, ainsi que les termes et symboles spécifiques à la matière). Rédige de manière claire et compréhensible (par exemple, taille et écriture appropriées du texte, texte lisible, disposition du contenu au tableau, rétroprojecteur, multimédia).</p>	Le candidat à l'enseignement a des difficultés persistantes à communiquer par écrit.	Le candidat à l'enseignement utilise la communication écrite de manière appropriée.
<p>Écouter et répondre : Utilise un temps d'attente approprié (par exemple, donne à l'élève le temps nécessaire pour réfléchir aux questions avant de répondre). Utilise des techniques d'approfondissement et d'incitation (par exemple, reformule les questions, donne des indices). Fait preuve d'une bonne capacité d'écoute (par exemple, écoute active, compréhension).</p>	Le candidat à l'enseignement a des difficultés persistantes à faire preuve d'une bonne capacité d'écoute et de réaction.	Le candidat à l'enseignement fait preuve d'une bonne capacité d'écoute et de réaction.

C. COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES

COMPÉTENCE	Ne répond pas aux attentes	Répond aux attentes
<p>Connaissance du sujet : Démontre une connaissance fondamentale adéquate de la matière pour enseigner au niveau scolaire assigné. Fournit des explications claires et fait preuve d'une connaissance appropriée du sujet et de compétences connexes.</p>	Le candidat à l'enseignement fait preuve d'un manque considérable de connaissance de la matière et/ou a des difficultés à transmettre la matière.	Le candidat à l'enseignement fait preuve d'une connaissance appropriée de la matière et transmet la matière de manière appropriée.

COMPÉTENCE	Ne répond pas aux attentes	Répond aux attentes
<p>Nature développementale des apprenants : Répond aux questions concernant le contenu des cours en connaissance de cause et de manière appropriée. S'appuie sur les réponses des étudiants pour élargir et approfondir la discussion et l'apprentissage.</p>	Le candidat à l'enseignement a des difficultés persistantes à répondre aux questions et à exploiter les réponses des étudiants.	Le candidat à l'enseignement répond de manière appropriée aux questions et s'appuie sur les réponses des étudiants.
<p>Programme d'études : Démontre une compréhension du contexte dans lequel l'apprentissage a lieu (par exemple, la raison d'être de la leçon, la façon dont la leçon s'inscrit dans l'ensemble de l'unité ou dans les plans à long terme). Démontre une meilleure compréhension des attentes du curriculum de l'Ontario spécifiques au niveau scolaire et aux matières enseignées.</p>	Le candidat à l'enseignement a de la difficulté à démontrer qu'il comprend le contexte d'apprentissage et le curriculum de l'Ontario.	Le candidat à l'enseignement démontre qu'il comprend de mieux en mieux le contexte d'apprentissage et le curriculum de l'Ontario.

D. ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA COMPÉTENCE DES ÉTUDIANTS

COMPÉTENCE	Ne répond pas aux attentes	Répond aux attentes
<p>Environnement d'apprentissage positif : Faire preuve d'une attitude amicale, positive et professionnelle. Favorise la sécurité et le bien-être de la classe. Démontre une présence professionnelle dans la classe qui contribue à assurer l'attention et le respect des étudiants.</p>	Le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés persistantes à créer un environnement d'apprentissage positif et à faire preuve de professionnalisme.	Le candidat à l'enseignement crée un environnement d'apprentissage positif et fait preuve d'une présence professionnelle.
<p>Gestion de l'environnement de la classe : Fait preuve de cohérence dans le maintien des routines et des attentes de la classe. Utilise des techniques verbales et non verbales appropriées de gestion de la classe (par exemple, circule dans la classe, établit un contact visuel, utilise les pauses et la proximité).</p>	Le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés persistantes à mettre en place des routines et des attentes en classe et/ou à utiliser des techniques de gestion de classe de manière appropriée.	Le candidat à l'enseignement fait preuve de cohérence dans les routines et les attentes de la classe et utilise les techniques de gestion de classe de manière appropriée.
<p>Engagement des étudiants : Utilise des stratégies proactives et préventives pour impliquer les étudiants. Démontre une compréhension des besoins des étudiants et y répond de manière souple et adaptée à la culture.</p>	Le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés persistantes à utiliser des stratégies pour susciter l'intérêt des étudiants et/ou à comprendre leurs besoins et à y répondre.	Le candidat à l'enseignement développe des stratégies pour impliquer les étudiants et répondre à leurs besoins.
<p>Résolution de problèmes et planification en collaboration : Démontre une compréhension de la nécessité d'une planification collaborative et d'une différenciation pour répondre aux besoins d'apprentissage des étudiants (par exemple, en travaillant avec l'enseignant associé et le personnel de l'école).</p>	Le candidat à l'enseignement comprend mal la nécessité d'une planification collaborative et d'une différenciation.	Le candidat à l'enseignement montre qu'il comprend la nécessité d'une planification collaborative et d'une différenciation.

E. COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE

COMPÉTENCE	Ne répond pas aux attentes	Répond aux attentes
<p>Élaboration de plans de cours</p> <p>Utilise un modèle de plan de cours comprenant des références appropriées au curriculum de l'Ontario (attentes générales et spécifiques). Fournit dans le plan de cours suffisamment de détails et de temps pour chaque partie de la leçon et utilise les ressources appropriées pour améliorer la leçon (par exemple, aides visuels, bibliothèque/ressources, technologie, Internet).</p> <p>Incorpore une variété de stratégies pédagogiques appropriées dans le plan de cours (par exemple, stratégies dirigées par l'enseignant, centrées sur l'étudiant, apprentissage coopératif, technologie).</p> <p>Incorpore dans son plan des techniques visant à susciter l'engagement des étudiants (par exemple, sujet en rapport avec les intérêts des étudiants, questions pertinentes, participation des étudiants, utilisation de matériel de manipulation, de laboratoires, d'activités pratiques).</p> <p>Intègre des possibilités de consolidation (par exemple, résume les éléments clés de la leçon) et d'application (par exemple, activité de suivi, travaux pratiques, devoirs).</p> <p>Plans pour recueillir des preuves de l'apprentissage de l'élève et des étapes suivantes (par exemple, vérification de la compréhension, évaluation sommative et/ou formative).</p> <p>Incorpore des stratégies pour répondre aux besoins des étudiants (par exemple, les étudiants ayant un plan d'enseignement individualisé, les étudiants à risque, les apprenants du français).</p>	<p>Avec des conseils et du soutien, le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés persistantes à créer et à élaborer un plan de cours.</p> <p>Le candidat à l'enseignement n'utilise pas de modèle de leçon et n'inclut pas les attentes du curriculum de l'Ontario.</p> <p>Le candidat à l'enseignement ne fournit pas dans son plan de cours des détails suffisants et ne prévoit pas assez de temps pour chaque partie de la leçon. Utilise peu de ressources pour améliorer la leçon.</p> <p>Le candidat à l'enseignement n'intègre pas ou peu de techniques d'engagement des étudiants dans son plan.</p> <p>Le candidat à l'enseignement n'intègre pas ou peu de possibilités de consolidation et d'application.</p> <p>Le candidat à l'enseignement n'intègre pas de plans pour recueillir des preuves de l'apprentissage des étudiants et des prochaines étapes.</p> <p>Le candidat à l'enseignement n'intègre pas de stratégies appropriées pour répondre aux besoins des étudiants.</p>	<p>Au sein d'une communauté de recherche collaborative, le candidat à l'enseignement crée et développe des plans de cours appropriés.</p> <p>Le candidat à l'enseignement utilise un modèle de leçon ou inclut les attentes du curriculum de l'Ontario.</p> <p>Le candidat à l'enseignement fournit dans son plan de cours des détails suffisants et prévoit assez de temps pour chaque partie de la leçon. Utilise les ressources appropriées pour améliorer la leçon.</p> <p>Le candidat à l'enseignement incorpore dans son plan des techniques appropriées pour favoriser l'engagement des étudiants.</p> <p>Le candidat à l'enseignement intègre des possibilités appropriées de consolidation et d'application. Le candidat à l'enseignement intègre des plans appropriés pour recueillir des preuves de l'apprentissage de l'élève et des étapes suivantes.</p> <p>Le candidat à l'enseignement intègre des stratégies appropriées pour répondre aux besoins des étudiants.</p>
<p>Élaboration des plans d'unité</p> <p>Démontre une continuité dans le plan et la progression de l'apprentissage (par exemple, portée et séquence, tâches culminantes). Démontre une conception à rebours et une différenciation.</p>	<p>Avec des conseils et du soutien, le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés à créer et à développer des plans d'unité.</p>	<p>Au sein d'une communauté de recherche collaborative, le candidat à l'enseignement crée et développe des plans d'unité appropriés.</p>

COMPÉTENCE	Ne répond pas aux attentes	Répond aux attentes
<p>Mise en œuvre du plan de cours : Veille à ce que tout le matériel soit organisé et prêt à l'emploi avant l'enseignement. Utilise des techniques d'enseignement et de questionnement claires et efficaces qui intègrent un éventail de compétences de réflexion. Favorise les discussions pertinentes et le dialogue avec les étudiants. Démontre un rythme et un timing appropriés. Effectue des transitions efficaces avant et pendant la leçon (par exemple, en commençant la leçon, en la conduisant, en donnant des instructions, en rassemblant et en distribuant le matériel). Utilise des stratégies d'enseignement qui impliquent tous les apprenants (par exemple, la façon dont on commence et termine la leçon, les activités pratiques, la technologie). Adapte les cours aux circonstances (par exemple, peut reprendre le cours après une interruption, répond aux besoins des étudiants). Veille à la consolidation de l'apprentissage des étudiants et porte attention à la clôture de la leçon.</p>	<p>Avec des conseils et un soutien, le candidat à l'enseignement éprouve des difficultés persistantes à mettre en œuvre une leçon. Le candidat à l'enseignement a des difficultés à utiliser des techniques d'enseignement et de questionnement claires et efficaces qui intègrent un éventail de compétences de réflexion et/ou qui favorisent un discours pertinent et un dialogue avec les étudiants. Le candidat à l'enseignement a des difficultés à démontrer qu'il est capable de gérer les transitions et d'adopter un rythme approprié. Le candidat à l'enseignement a des difficultés à utiliser des stratégies d'enseignement pour impliquer tous les apprenants et/ou à adapter les leçons aux circonstances.</p>	<p>Au sein d'une communauté de recherche collaborative, le candidat à l'enseignement met en œuvre une leçon de manière appropriée. Le candidat à l'enseignement utilise des techniques d'enseignement et de questionnement qui intègrent un éventail de compétences de réflexion et encourage les discussions pertinentes et le dialogue avec les étudiants. Le candidat à l'enseignement fait preuve d'un timing et d'un rythme appropriés et gère les transitions. Le candidat à l'enseignement utilise des stratégies d'enseignement pour impliquer tous les apprenants et adapte les leçons aux circonstances.</p>
<p>Évaluation - Apprentissage des étudiants : Évalue le travail de l'étudiant de manière équitable, précise et opportune. Encourage les étudiants à chercher des moyens d'améliorer leurs réponses lorsqu'ils donnent des réponses en classe et/ou dans les devoirs/tests.</p>	<p>Avec des conseils et un soutien, le candidat à l'enseignement a des difficultés à mettre en œuvre des stratégies d'évaluation.</p>	<p>Au sein d'une communauté de recherche collaborative, le candidat à l'enseignement met en œuvre des stratégies d'évaluation appropriées.</p>

Annexe 2 : résumé du guide d'accréditation de l'OEEQ

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OEEQ de démonstration
	Curriculum de l'Ontario	<p>Structure des programmes-cadres de l'Ontario et des documents de politique provinciaux, y compris ceux portant sur les élèves ayant des besoins particuliers et leur utilisation dans la planification de l'enseignement et de l'évaluation</p> <p>Utilisation explicite des notes préliminaires ainsi que de la terminologie et des pratiques professionnelles pour planifier les programmes, évaluer et communiquer le travail des élèves</p> <p>Intégration des éléments des programmes-cadres de l'Ontario, des cadres de travail et des stratégies, y compris l'éducation environnementale, les écoles sécuritaires, l'équité et l'inclusion, la formation du caractère, l'esprit critique, le bien-être, la littératie financière, ainsi que les perspectives et façons de savoir autochtones</p> <p>Connaissance particulière du programme d'études en lien avec la matière (p. ex., modélisation en mathématiques; éducation à la citoyenneté en études sociales, en histoire et en géographie; littératie médiatique en langue; recherche et résolution de problèmes en science et en technologie)</p> <p>Utilisation des antécédents, des expériences et des connaissances des élèves pour les intéresser au programme d'études d'une façon culturellement pertinente et compréhensive (p. ex., la Politique d'aménagement linguistique [PAL], dans les écoles de langue française)</p> <p>Façons dont les programmes peuvent être efficacement liés entre eux afin de satisfaire aux exigences et favoriser l'apprentissage et la réussite des élèves</p>	<p>Plans d'unités d'apprentissage qui reflètent les objectifs d'apprentissage, les critères de réussite, les mécanismes de rétroaction et les pratiques pédagogiques fondées sur les forces, les champs d'intérêt et les besoins des élèves</p> <p>Plans de leçons et plans d'unités d'apprentissage qui reflètent différents moyens de démontrer l'acquisition de connaissances (p. ex., produits en ligne, rendements, recherches dans la communauté)</p> <p>Dans le cadre du stage, réflexion sur l'efficacité des stratégies pour incorporer la littératie et la numératie à la matière enseignée</p> <p>Modélisation des façons d'utiliser la technologie pour motiver les élèves, améliorer la pédagogie, appuyer l'acquisition de connaissances, de compétences dans une matière.</p> <p>Modélisation des moyens d'intégrer les ressources et les perspectives des Premières nations, des Métis et des Inuits dans le domaine concerné.</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OEEQ de démonstration
	Utilisation de la recherche et de l'analyse de données en matière d'enseignement	<p>Moyens de trouver, d'interpréter, d'évaluer et d'utiliser la recherche en éducation tout comme les données d'évaluation, qu'elles soient à petite ou à grande échelle, afin de pouvoir décider de façon impartiale de la pertinence dans une situation donnée</p> <p>Collecte et utilisation de données en même temps que d'autres informations et connaissances pour prendre des décisions pédagogiques dans le but de faciliter l'apprentissage</p> <p>Connaissance du processus de questionnement itératif et capacité d'y participer afin de faciliter l'apprentissage</p> <p>Capacité de collaborer entre collègues sur des questions et champs d'intérêt communs et de tenir compte de preuves, de recherches, de théories et d'autres connaissances pour prendre des décisions personnalisées et précises en matière de pédagogie afin de déterminer les prochaines étapes à suivre.</p>	<p>Critique d'article, y compris ses répercussions sur l'enseignement en classe</p> <p>Rapport de recherche-action</p> <p>Étude de cas exigeant d'appliquer des données d'évaluation</p> <p>Recours aux recherches et aux données à petite et à grande échelle dans les travaux (p. ex., utilisation des résultats de l'OQRE en mathématiques pour planifier une unité de mathématiques).</p>
	Recherche, données et évaluations fondées sur le questionnement pour répondre aux styles d'apprentissage des élèves	<p>Rôle comme enseignant et chercheur d'information en quête d'une meilleure compréhension de l'apprentissage des élèves ainsi que de ses propres préjugés et de son exercice professionnel équitable et éclairé, et ce, pour enrichir l'apprentissage et le bien-être des élèves et du pédagogue lui-même</p> <p>Importance, pour les pédagogues, d'adopter une approche de l'évaluation pour l'apprentissage et comme apprentissage, fondée sur le modèle de praticiens tournés vers la réflexion et l'épanouissement professionnels</p> <p>Compréhension de la grande diversité des sources de données (comportements, travaux écrits et autres produits, conversations, communications orales et présentations) et moyens de recueillir et d'analyser ces données</p> <p>Compréhension du fait que l'élève est le centre d'intérêt et la source d'information pour orienter la planification, l'enseignement et l'apprentissage.</p>	<p>Critique d'article, y compris ses répercussions sur l'enseignement en classe</p> <p>Rapport de recherche-action</p> <p>Réflexion durant un stage dans une école ayant une initiative de recherche-action</p> <p>Plans de leçons et d'unités démontrant l'utilisation de résultats d'observation et d'autres données sur les élèves afin de guider l'enseignement.</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OEEO de démonstration
	Technologie comme outil d'enseignement et d'apprentissage	<p>Croisement entre la technologie, la pédagogie et le contenu afin d'enseigner, d'évaluer, de créer, de collaborer et de communiquer</p> <p>Capacité de trouver et d'évaluer les ressources numériques et les outils technologiques visant différents objectifs et de modéliser, pour les étudiants, le visionnement, la représentation et l'esprit critique</p> <p>Capacité d'assurer et de modéliser une citoyenneté numérique responsable, notamment au moyen d'une utilisation de la technologie et des médias sociaux qui soit sécuritaire, éthique, saine et responsable</p> <p>Utilisation de la technologie pour améliorer la capacité de faire la part des choses, l'apprentissage en groupe et la construction et la mobilisation des connaissances ainsi que pour encourager l'innovation, la curiosité intellectuelle et la créativité</p> <p>Utilisation de la technologie à l'appui de nouvelles formes d'évaluation et de partenariats entre l'enseignant et les élèves</p> <p>Capacité de comprendre que les élèves sont des créateurs de connaissances et le rôle que joue la technologie pour appuyer ce concept.</p>	<p>Plans de leçons qui comprennent l'utilisation de technologies appropriées par les élèves, comme les technologies d'aide et d'adaptation</p> <p>Artefacts numériques produits par des étudiants en enseignement</p> <p>Plans de cours montrant les stratégies et les outils numériques utilisés dans les cours</p> <p>Portfolios électroniques</p> <p>Dans le cadre du stage, réflexion sur l'efficacité de la technologie numérique pour appuyer les élèves ayant des besoins particuliers</p> <p>Plans d'unités démontrant l'utilisation de la technologie par les élèves pour faire des liens avec le monde réel.</p>
	Théories et méthodes d'apprentissage et d'enseignement, ainsi que différenciation pédagogique	<p>Différentes théories sur l'apprentissage et divers concepts fondés sur la recherche, ainsi que leurs pratiques pédagogiques correspondantes pour élaborer des activités pédagogiques, d'enseignement et d'évaluation pour des élèves en particulier, des groupes d'élèves et des classes</p> <p>Éléments et pratique de la différenciation pédagogique pour appuyer l'apprentissage de tous les élèves</p> <p>Compréhension du fait que l'élève est le centre d'intérêt et la source d'information pour orienter la planification et l'évaluation</p> <p>Compréhension du fait que les apprenants ont différentes capacités et préférences quant à certains modes et certaines stratégies d'apprentissage</p> <p>Rôles de la conscience de soi et de la métacognition à l'appui de l'autorégulation de l'élève</p>	<p>Plans de cours qui font référence à des théories sur l'apprentissage, des concepts fondés sur des recherches et leurs pratiques pédagogiques correspondantes</p> <p>Travaux qui reflètent l'application explicite des théories sur l'apprentissage ou des réflexions à ce sujet</p> <p>Plans de leçons et d'unités reflétant la mise en pratique des théories d'apprentissage dans des matières particulières (p. ex., en mathématiques)</p> <p>Réflexions relatives au stage et à la mise en œuvre de plans de leçons ou d'unités d'apprentissage fondés sur des recherches et appuyés par des preuves</p> <p>Études de cas de différenciation pédagogique, notamment pour les élèves des Premières Nations, des Métis et des Inuits</p> <p>Réflexion sur une expérience de différenciation pédagogique dans l'exercice de la profession pour les élèves ayant des besoins particuliers.</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OÉEO de démonstration
	Gestion de classe et capacités organisationnelles	<p>Méthodes pour créer des communautés d'apprentissage professionnel productives au moyen de leçons riches, pertinentes et culturellement ouvertes, et d'approches pédagogiques motivant les élèves</p> <p>Répertoire des techniques pour organiser l'espace physique de la salle de classe afin qu'il soit optimal pour l'apprentissage de tous les élèves de diverses façons (p. ex., enseignement individuel, en petits groupes et toute la classe)</p> <p>Méthodes pour permettre aux élèves de se reconnaître dans le programme, grâce à leurs antécédents, leurs expériences et connaissances, et ce, de façon pertinente et compréhensive du point de vue culturel, y compris des méthodes qui reflètent les façons d'être et de savoir traditionnelles des Premières Nations, des Métis et des Inuits</p> <p>Capacités de puiser dans une gamme de stratégies pour prévenir des comportements inappropriés et les modifier, y compris l'utilisation d'informations sur les élèves pour planifier un apprentissage qui se construit sur leurs atouts et champs d'intérêt afin de répondre à leurs besoins d'apprentissage.</p>	<p>Plans de gestion de classe incorporant des méthodes particulières pour créer et nourrir des relations authentiques et respectueuses entre les élèves, et pour créer une communauté dans un milieu positif en classe</p> <p>Plans de leçons soulignant des aspects précis de la gestion de classe</p> <p>Réflexion sur la capacité d'optimiser le temps d'apprentissage et de tirer parti d'une grande quantité de pratiques pour répondre aux problèmes de comportement et les corriger, encourager la maîtrise de soi et la responsabilité du groupe</p> <p>Modélisation de stratégies pour différencier l'enseignement, fournir des modifications et des accommodements de rechange, et assurer la participation des élèves et l'évaluation appropriée des apprentissages, comme décrits dans la politique actuelle et les documents afférents</p> <p>Réflexion sur les stratégies de gestion de classe efficaces utilisées dans le cadre du stage</p> <p>Réflexion sur l'efficacité de l'utilisation de pratiques culturellement pertinentes pour créer un milieu d'apprentissage positif pendant le stage.</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OÉEO de démonstration
	<p>Développement des enfants et des adolescents, et transitions vécues par les élèves</p>	<p>Théories du développement humain et domaines interreliés du développement physique, social, émotif, communicatif/linguistique et cognitif</p> <p>Conception du développement humain par les Premières Nations, les Métis et les Inuits, y compris l'accent qu'ils accordent aux liens étroits et aux relations entre l'esprit, les émotions, l'intellect et le corps, ainsi que leur conception de la croissance par l'entremise de ce sens de la connexion</p> <p>Théories du développement et de l'apprentissage ainsi que leurs utilités et limites pour l'élaboration d'approches d'enseignement et d'évaluation pour chaque élève</p> <p>Passage de l'école élémentaire à l'école secondaire, et du secondaire au prochain cheminement approprié, et moyens de soutenir les élèves, surtout ceux ayant des besoins liés à l'éducation de l'enfance en difficulté</p> <p>Progrès des élèves de la maternelle à la 12e année en fonction de leur propre continuum de développement, y compris les transitions comme l'entrée à l'école, le changement d'activités, de contexte, de salle de classe, d'année ou d'école, et les pratiques qui servent à soutenir les élèves pendant ces changements, notamment celles associées aux besoins en éducation de l'enfance en difficulté</p> <p>Rôle des enseignants pour trouver des pratiques prometteuses à employer avec chaque élève afin de promouvoir une orientation réussie à l'école secondaire et vers le marché du travail ou les études postsecondaires.</p>	<p>Plans de leçons, plans de cours ou lectures présentant des renseignements ou des stratégies relatives à des programmes ou politiques, notamment les initiatives Réussite des élèves / Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans, les programmes de la Majeure Haute Spécialisation, le Programme de récupération de crédits, le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, L'apprentissage pour tous : Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année</p> <p>Travaux, évaluations et réflexions mettant en évidence la sélection et la mise en œuvre de méthodes pédagogiques et d'évaluation qui témoignent de la compréhension du développement et de l'apprentissage (p. ex., l'apprentissage distribué, l'apprentissage coopératif, la résolution de problèmes)</p> <p>Plans de leçons et travaux qui incluent des pratiques comme le questionnement, l'apprentissage fondé sur la résolution de problèmes et les simulations, qui peuvent faciliter l'apprentissage</p> <p>Plans d'unités incluant de l'apprentissage expérientiel, des cérémonies, des rituels et d'autres façons de vivre et d'apprendre des Premières Nations, des Métis et des Inuits</p> <p>Utilisation d'études de cas ayant recours à des plans de transition et à des plans d'enseignement individualisés (PEI)</p> <p>Réflexion sur le stage et les expériences de vie liées aux questions de développement humain et aux transitions que vivent les élèves</p>
	<p>Observation et évaluation des élèves</p>	<p>Collecte de données issues de l'observation des élèves séparément et en interaction avec le milieu d'apprentissage, le matériel pédagogique et les pairs</p> <p>Utilisation de différentes sources de données sur les élèves pour prendre des décisions pédagogiques qui faciliteront l'apprentissage dans le cadre, par exemple, de travaux écrits et autres, de conversations, de communications et de présentations orales ainsi que des évaluations par les pairs et des autoévaluations</p> <p>Utilisation de stratégies et d'outils d'évaluation qui contribuent à l'apprentissage et qui en font partie, et relation entre l'évaluation et la création d'objectifs d'apprentissage, l'élaboration de critères de réussite, l'établissement de mécanismes de rétroaction et l'interprétation des résultats d'apprentissage.</p>	<p>Travaux impliquant l'observation des élèves</p> <p>Travaux incorporant l'utilisation de données issues de l'observation pour offrir des occasions d'apprentissage différencié aux élèves</p> <p>Protocoles de stage prévoyant des périodes d'observation et des évaluations et précisant les exigences relatives à ces évaluations au cours du stage</p> <p>Dans le cadre du stage, plans de leçons et d'unités explicitement conçus à l'aide de données issues de l'observation des élèves et de leur évaluation</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OÉEO de démonstration
	Appui aux apprenants de l'anglais	<p>Approche axée sur les acquis pour enseigner à des élèves possédant un bagage culturel et linguistique varié et pour qui l'anglais est une langue seconde</p> <p>Programmes d'anglais langue seconde, de développement de l'anglais et modèles de soutien</p> <p>Salles de classe qui reflètent et célèbrent la diversité culturelle et linguistique de tous les élèves et qui en tirent parti</p> <p>Utilisation de ressources numériques pour appuyer les apprenants d'anglais et leur permettre de devenir des apprenants autonomes</p> <p>Communication efficace avec les parents ou tuteurs des élèves possédant un bagage culturel et linguistique varié.</p>	<p>Plans de leçons et d'unités d'apprentissage qui témoignent d'une différenciation des élèves possédant un bagage culturel et linguistique varié</p> <p>Étude de cas démontrant la mise en œuvre d'une approche du programme fondée sur l'équipe à l'intention d'un élève provenant d'une minorité culturelle ou linguistique</p> <p>Dans le cadre du stage, réflexion sur l'efficacité, au cours du stage, d'une stratégie d'enseignement ou d'évaluation en particulier auprès d'un élève apprenant l'anglais.</p> <p>Dans le cadre du stage, réflexion sur l'efficacité des ressources numériques visant à appuyer les objectifs d'apprentissage particuliers des élèves qui apprennent l'anglais.</p>
	Appui aux apprenants du français	<p>Valeurs, éléments, sensibilités et défis relatifs à l'apprentissage d'une langue, la vie durant, en contexte minoritaire, y compris l'insécurité linguistique, l'interdépendance de la langue et de la culture, les différents répertoires de langue française, les communications orales et écrites authentiques, l'écoute et la parole</p> <p>Utilisation d'une approche fondée sur les acquis pour appuyer l'apprentissage du français chez les élèves issus de diverses cultures et parlant diverses langues</p> <p>Rôle du personnel enseignant d'une école de langue française au sein d'une communauté linguistique en situation minoritaire</p> <p>Stratégies d'enseignement et d'apprentissage en situation minoritaire, y compris les fondements d'une approche culturelle de l'enseignement</p> <p>Utilisation de ressources numériques pour appuyer les apprenants du français et les nouveaux arrivants, et pour les aider à devenir autonomes dans leur apprentissage</p>	<p>Travaux au cours desquels les étudiants se créent un répertoire personnel de ressources en langue française qui leur seront utiles au cours de leurs futures activités d'enseignement</p> <p>Travaux concernant la différenciation d'un plan d'unité existant en fonction des besoins variés des élèves de leur classe en matière d'apprentissage de la langue.</p> <p>Simulation de travail d'équipe, par exemple, une étude de cas portant sur un nouvel arrivant qui a reçu peu d'éducation formelle en raison de conflits civils dans son pays d'origine</p> <p>Réflexion sur l'efficacité, au cours du stage, d'une stratégie d'enseignement ou d'évaluation en particulier auprès d'un apprenant du français.</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OEEO de démonstration
	<p>Pédagogie et évaluation de l'apprentissage relativement à des matières spécifiques</p>	<p>Principaux concepts, connaissances, compétences et processus propres à une matière en particulier</p> <p>Principes fondamentaux d'une évaluation efficace ; liens entre ces principes et une planification et un enseignement efficaces dans des matières en particulier</p> <p>Normes liées à la pensée, à la planification, au traitement de l'information, à la communication et à la mise en application de l'apprentissage de matières précises</p> <p>Façons de traiter le contenu, les processus et la production dans des matières particulières</p> <p>Façons d'aborder les éléments souvent mal compris des élèves ou des compétences requises dans des matières particulières</p> <p>Compréhension que chaque enseignant a la responsabilité d'enseigner la littératie et la numératie à tous les niveaux et dans toutes les matières</p> <p>Façons d'intégrer la littératie et la numératie à l'apprentissage d'une matière</p> <p>Stratégies pour incorporer la pédagogie des Premières Nations, des Métis et des Inuits à l'enseignement de matières particulières</p> <p>Manières dont les objectifs relatifs aux apprentissages, à la compréhension du contenu et aux compétences dans une matière donnée rejoignent ceux d'autres matières pour permettre une planification et un enseignement interdisciplinaires.</p>	<p>Plans de cours incluant des réflexions sur les connaissances pédagogiques et l'évaluation</p> <p>Utilisation des normes de contenu et normes de performance énoncées dans les différentes catégories de la grille d'évaluation du rendement dans les différents sujets compris dans les plans de leçons et d'unités.</p> <p>Dans les plans de leçons et d'unités, preuves de liens établis entre les élèves, les compétences dans une matière et les situations de la vie réelle</p> <p>Dans les plans de leçons et d'unités, preuves de l'intégration des champs d'intérêt des élèves afin de les motiver dans une matière particulière</p> <p>Dans le cadre du stage, réflexion sur l'utilisation de l'évaluation au service de l'apprentissage et en tant qu'apprentissage dans une matière.</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OÉEO de démonstration
	Éducation de l'enfance en difficulté	<p>Approche fondée sur les acquis (c.-à-d., qui met l'accent sur les forces et les besoins des élèves, et qui part du principe que tous les élèves peuvent apprendre, que la réussite donne un sentiment d'efficacité et que les enseignants créent les conditions propices à la réussite)</p> <p>Causes multiples et complexes des préoccupations liées au comportement et pratiques pour y remédier</p> <p>Contexte plus vaste de l'éducation de l'enfance en difficulté, y compris les plans d'enseignement individualisés (PEI), le processus d'un comité d'identification, de placement et de révision, les anomalies, les modifications et adaptations, les programmes et rapports de rechange (p. ex., bulletins adaptés), les transitions et les manières de différencier l'enseignement</p> <p>Difficultés d'apprentissage et rôles des autres professionnels</p> <p>Utilisation de technologies d'aide et d'adaptation pour soutenir l'apprentissage des élèves</p> <p>Façons de penser des Premières Nations, des Métis et des Inuits concernant les types de différences associés aux besoins de l'éducation de l'enfance en difficulté</p>	<p>Utilisation d'études de cas et de PEI pour créer des objectifs, des plans d'enseignement et des plans de transition particuliers</p> <p>Réflexion sur le stage et les expériences de la vie liés à des enjeux de l'éducation de l'enfance en difficulté (p. ex., utilisation d'analyses appliquées du comportement)</p> <p>Travaux nécessitant l'évaluation des forces et des besoins en matière d'apprentissage, la planification adaptée et l'enseignement personnalisé pour venir en aide à un élève éprouvant une difficulté d'apprentissage (p. ex., trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale).</p> <p>Utilisation d'une gamme d'appuis pédagogiques, comme la technologie d'aide et d'adaptation</p> <p>Recours à des appuis pour une vaste gamme de stratégies pédagogiques, par exemple, la différenciation pédagogique et la conception universelle de l'apprentissage.</p>
	Santé mentale, dépendances et bien-être	<p>Bienfaits, pour tous les élèves, relatifs au développement d'une meilleure capacité de gérer son stress, de créer des relations et de se remettre en question</p> <p>Rôle des enseignants pour aider les élèves à développer des compétences qui les rendent plus résilients, qui améliorent leur bien-être social, émotif et mental en leur fournissant une salle de classe sécuritaire et inclusive où ils se sentent soutenus et stimulés</p> <p>Rôle des enseignants pour reconnaître les élèves en difficulté et pour aider les élèves et leur famille à accéder aux mesures de soutien appropriées</p> <p>Reconnaissance et réduction de la stigmatisation, ainsi que promotion de la bonne santé mentale et renforcement des capacités d'apprentissage social et affectif des élèves</p> <p>Utilisation d'une approche fondée sur les acquis avec tous les élèves et leur famille</p>	<p>Plan complet de gestion de classe qui prévoit la création d'un milieu d'apprentissage sécuritaire et inclusif tenant compte des populations diverses, y compris les élèves des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et qui appuie le développement de compétences sociales et collaboratives, ainsi que d'autres habiletés liées à l'apprentissage</p> <p>Travail (avant ou pendant le stage) décrivant le processus de soutien individuel aux élèves</p> <p>Réflexions sur les expériences et résultats du stage en lien avec le bien-être de l'élève, y compris les enjeux liés à la santé mentale et aux dépendances.</p> <p>Séminaires, ressources en ligne, conférences sur les pratiques systémiques de promotion de la santé centrées sur les élèves et leur famille.</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OEEO de démonstration
	Législation en matière d'éducation et normes d'exercice	<p>Responsabilités professionnelles, déontologiques et juridiques des enseignants (Loi sur l'éducation, Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, recommandations professionnelles, <i>in loco parentis</i>, <i>Code des droits de la personne de l'Ontario</i>, <i>Loi sur la profession enseignante</i>, politiques ministérielles, Loi sur les services à l'enfance et à la famille, notamment)</p> <p>Rôles et responsabilités des enseignants afin d'assurer la sécurité dans les écoles (p. ex., en vertu de la Loi sur l'éducation, du Code de conduite des écoles de l'Ontario, du droit criminel et de la Loi pour des écoles tolérantes)</p> <p>Devoir de l'enseignant de faire rapport, tel qu'énoncé dans la Loi sur l'éducation, la Loi sur l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario et la Loi sur les services à l'enfance et à la famille</p> <p>Devoir d'empathie des enseignants, qui inclut celui d'éviter la négligence, ce qui signifie aussi que les enseignants doivent servir de modèles (p. ex., en adoptant un comportement approprié au travail et dans leur vie personnelle).</p>	<p>Réflexions sur la pratique en lien avec la promotion de comportements respectueux</p> <p>Travaux, dans le cadre de cours, portant sur l'élaboration d'un itinéraire pour une sortie scolaire, préparé en tenant compte des obligations juridiques et des responsabilités professionnelles</p> <p>Portfolios électroniques</p>
	Relations professionnelles avec les collègues	<p>Normes d'exercice relatives au comportement professionnel, à la collaboration, à la communication et aux relations entre collègues et autres intervenants</p> <p>Rôles et responsabilités des professionnels qui interagissent avec le système scolaire</p> <p>Créer un climat scolaire positif et inclusif en adoptant l'approche globale à l'échelle de l'école</p> <p>Connaissance des mesures de soutien et des ressources à utiliser, ainsi que sensibilité concernant les situations où y avoir recours, ces deux éléments étant des objectifs à atteindre dans le développement de plans d'enseignement individualisés (PEI) ou lors d'interventions auprès des élèves pour l'évaluation et la différenciation de l'enseignement et du programme.</p>	<p>Réflexion sur le stage et les expériences de la vie concernant les approches en équipe pour appuyer le bien-être et l'apprentissage de l'élève</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OEEQ de démonstration
	Connaissance du contexte ontarien	<p>Équité, diversité, inclusion, justice sociale et rôle déterminant des enseignants pour cerner et abolir les barrières ainsi que pour susciter des changements sociaux</p> <p>Utilisation de contenu et de méthodes d'enseignement et d'évaluation pertinents et adaptés à la culture des élèves afin d'intéresser ceux-ci et de favoriser un développement positif de leur identité tout en misant sur leurs forces, champs d'intérêt et besoins individuels, en particulier s'il s'agit d'élèves en provenance de communautés ou de groupes mal desservis</p> <p>Responsabilité des enseignants de tenir compte des histoires et des expériences actuelles des membres de communautés marginalisées ou mal desservies</p> <p>Importance de travailler à partir d'une orientation fondée sur les acquis</p> <p>Compétence culturelle et création de liens transculturels et interculturels.</p>	<p>Présentations et démonstrations d'ainés, de leaders de diverses confessions religieuses, de conférenciers de la communauté GLBTQ et de représentants de communautés diverses pour aborder les façons de savoir et de vivre en fonction des différentes perspectives culturelles</p> <p>Soutien de la faculté d'éducation aux étudiants qui s'intéressent aux questions de société à l'école et dans la collectivité</p> <p>Plans de leçons et d'unités qui donnent explicitement une place à des documents et à des activités qui présentent diverses manières d'aborder les connaissances et les compétences inscrites dans le programme d'études de l'Ontario.</p>
	Perspectives, cultures, histoires et modes de connaissance des Premières nations, des Métis et des Inuits	<p>Patrimoine culturel et linguistique transmis par les familles et les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour favoriser le développement positif de l'identité, de l'apprentissage et du bien-être de chaque élève</p> <p>Importance des histoires, des cultures, des contributions, des perspectives et des traités pour les communautés actuelles des Premières Nations, des Métis et des Inuits</p> <p>Expériences de la colonisation des Premières Nations, des Métis et des Inuits, notamment les expériences se rapportant aux pensionnats et les répercussions continues de celles-ci sur les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits et leurs membres</p> <p>Établissement de liens avec les partenaires, les aînés/sénateurs des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour favoriser des pratiques d'enseignement et d'évaluation culturellement pertinentes et réceptives, y compris des pratiques reflétant les pédagogies autochtones</p> <p>Diversité des langues au sein des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits et moyens de favoriser le développement du multilinguisme.</p>	<p>Travail dans le cadre duquel les étudiants élaborent une liste de ressources numériques et en ligne sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits en lien avec les matières qu'ils prévoient enseigner et l'âge des élèves à qui ils prévoient enseigner</p> <p>Apprentissage expérientiel sur le terrain</p> <p>Travaux et activités pendant lesquels les étudiants rencontrent des membres et des aînés des communautés, écoutent des enregistrements dans le site First Voices, s'investissent dans des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et vivent des expériences culturelles</p> <p>Réflexion pendant le stage sur les leçons et les unités incorporant les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits ayant trait notamment aux événements historiques et aux préoccupations environnementales, comme la santé.</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OÉEO de démonstration
	Politique de l'aménagement linguistique (PAL) de l'Ontario	<p>Vision, valeur et éléments de l'interdépendance de la langue et de la culture pour favoriser l'apprentissage, l'identité et le bien-être des élèves</p> <p>Rôle en tant que modèle francophone pour les élèves afin de les aider à acquérir des connaissances sur les cultures francophones</p> <p>Utilisation des contextes, des expériences et des langues des élèves pour créer un milieu d'apprentissage qui reflète et célèbre la diversité linguistique et culturelle de tous les élèves, encourage une identité culturelle positive et présente des occasions d'apprentissage intéressantes et motivantes</p> <p>Établissement de liens et communication avec les partenaires communautaires francophones et francophiles</p>	<p>Travail reflétant la connaissance d'aspects culturels dans des communautés francophones diversifiées</p> <p>Travail de microenseignement démontrant une connaissance des approches actuelles en matière d'enseignement et d'apprentissage de la langue française</p> <p>Réflexion pendant le stage sur l'enseignement dans une situation du point de vue linguistique et culturel</p> <p>Observations et réflexions pendant le stage sur les relations entre l'école, la famille et la communauté dans un texte francophone</p> <p>Réflexion pendant le stage sur l'efficacité d'approches particulières se rapportant à l'apprentissage de la langue française.</p>
	Écoles sécuritaires et tolérantes et création d'un milieu scolaire positif	<p>Équité, diversité et justice sociale, ainsi que rôle essentiel de l'enseignant relativement à la reconnaissance et à l'élimination des obstacles et à l'instauration d'un changement social</p> <p>Législation telle que la Loi pour des écoles tolérantes et la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive, lesquelles visent à créer des écoles sécuritaires et inclusives ainsi qu'à offrir des milieux d'apprentissage tolérants</p> <p>Contenu culturellement réceptif et pertinent, pédagogie et évaluation en se basant sur les programmes d'études de l'Ontario afin de motiver les élèves et de répondre à leurs forces et à leurs besoins individuels de manière à favoriser des écoles saines ainsi que la santé et le bien-être des élèves et de leurs familles</p> <p>Pratiques efficaces pour intégrer la culture, la langue, les origines, les expériences, les connaissances communautaires, les perspectives et les contributions des élèves ainsi que les manières dont ces éléments sont liés aux identités, y compris les identités des élèves des Premières Nations, des Métis et des Inuits, des élèves ayant une identité multiculturelle et des élèves marginalisés en raison de leur orientation et identité sexuelles</p> <p>Communication interculturelle et amélioration des connaissances culturelles ainsi que compréhension des enjeux de justice sociale et lien solide entre l'équité et l'excellence, et les attentes élevées pour tous</p> <p>Avancement de la responsabilité sociale et de la citoyenneté environnementale.</p>	<p>Énoncés de stage se rapportant à la prise de conscience de la part des étudiants, de leur situation sociale, culturelle et politique, et les façons dont elles influencent leurs perspectives</p> <p>Plans de cours et travaux incorporant le rôle de l'enseignant auprès du Ministère ainsi que les codes de conduite, les politiques, les ressources et les mesures de soutien des conseils scolaires et des écoles, conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario, notamment en ce qui a trait aux accommodements religieux et autres accommodements, à l'intimidation, au harcèlement et aux communautés marginalisées ou mal desservies</p> <p>Plan de gestion de classe incorporant l'établissement de liens authentiques et respectueux entre les élèves et création d'une communauté et d'un climat scolaire positif</p> <p>Occasions d'apprentissage expérientiel pour apprendre à se connaître et apprendre à connaître les différences, les compétences culturelles et la facilité des communications interculturelles</p> <p>Incidents critiques à propos desquels les étudiants écrivent et discutent.</p>

Vérifier	Sujet	Connaissances professionnelles	OEEO de démonstration
	Participation des parents et communication	<p>Intérêts communs des écoles, des parents et de la communauté concernant le bien-être, l'apprentissage et le développement des élèves</p> <p>Manières positives avec lesquelles les familles peuvent contribuer à l'apprentissage de chaque élève</p> <p>Établissement de relations mutuellement positives avec les familles, individuellement et collectivement</p> <p>Importance d'avoir des normes élevées communes</p> <p>Sollicitation d'aide pour comprendre et aborder les éléments empêchant certains parents de participer pleinement à l'apprentissage de leurs enfants (p. ex., langue, transport, expérience personnelle à l'école)</p> <p>Communications proactives et positives avec les parents et les fournisseurs de soins.</p>	<p>Travail exigeant de faire des observations dans la communauté et d'élaborer un plan de communication à l'échelle de l'école</p> <p>Travail de compilation d'idées pour les communications avec les familles et la participation des parents, y compris l'utilisation de la technologie numérique</p> <p>Réflexion pendant le stage sur les moyens efficaces utilisés par l'école pour faire participer les parents.</p>
	Stage	<p>Capacité de faire preuve de souplesse, de s'adapter et d'être créatif dans l'utilisation de son répertoire de pratiques, de connaissances, de concepts et de théories afin de favoriser le succès des élèves</p> <p>Capacité de discerner des éléments de recherche et de théorie pertinents pour aborder les problèmes liés à la pratique</p> <p>Capacité de travailler et d'apprendre en collaboration avec les collègues, y compris les enseignants associés, les étudiants et d'autres pédagogues afin d'appuyer les élèves et l'apprentissage professionnel</p> <p>Capacité de réfléchir et de s'autoévaluer afin de faire face à des situations changeantes, délicates et difficiles</p> <p>Capacité de réfléchir à son jugement professionnel, de résoudre des problèmes et d'apprendre de ses affectations.</p>	<p>Comptes rendus d'enseignants associés et de conseillers de la faculté</p> <p>Cahiers de stage</p> <p>Plans de leçons</p> <p>Présentations multimédias</p> <p>Réflexions</p> <p>Portfolios électroniques</p>

ANNEXE 3 : DESCRIPTIONS DES COURS

Titres et descriptions des cours des cycles primaire et moyen

Veillez consulter : catalogue.uOttawa.ca/fr/undergrad/teacher-education-primaire-junior-division/#programrequirementtext

Titres et descriptions des cours cycles moyen et intermédiaire

Veillez consulter : catalogue.uOttawa.ca/fr/undergrad/teacher-education-junior-intermediate-division/

Titres et descriptions des cours des cycles intermédiaire et supérieur

Veillez consulter : catalogue.uOttawa.ca/fr/undergrad/teacher-education-intermediate-senior-division/